



Institut Arabe des Chefs d'Entreprises

29^{ème} Session des Journées de l'Entreprise

L'Entreprise et le capital humain : Productivité et partage

(Décembre 2014)

Potentiel de croissance et création d'emplois

Sofiane Ghali¹, Sami Mouley² & Sami Rezgui³

Introduction

Avant le déclenchement de la crise de 2008, plusieurs pays y compris les pays en développement ont commencé à s'interroger sur les perspectives de leur croissance économique à long terme dans un contexte marqué par un fléchissement de leurs taux de croissance. Depuis 2008, ces mêmes pays vont faire le constat que la crise n'a pas que des effets directs et temporaires sur la croissance économique. Avec la recrudescence du chômage, le creusement des inégalités sociales et un bilan environnemental plus que critique, ce sont les modèles de croissance adoptés qui vont être remis en cause.

L'économie tunisienne n'a pas été en reste et son schéma de croissance présentera des signes évidents d'essoufflement malgré une croissance économique effective avoisinant les 5% en moyenne au cours de la décennie 2000, ce qui la rapprochait de son potentiel de croissance. Or, tout en étant proche d'un potentiel de croissance par ailleurs limité, l'économie tunisienne ne pouvait plus disposer des marges nécessaires pour faire face au chômage massif des jeunes (notamment celui des diplômés du supérieur), aux disparités régionales et à la pauvreté criarde [OIT, 2011].

Aujourd'hui, le redressement de la croissance potentielle de l'économie tunisienne est crucial car ses incidences économiques sont multiples. Elles concernent l'emploi, les finances publiques, les régimes sociaux et le système de santé... Sans un potentiel de croissance significatif, il sera difficile de lever le défi du chômage, de garantir les régimes de retraite, de financer les besoins de santé et de desserrer la contrainte de l'endettement. Sans un potentiel

¹ Universitaire, Tunisie

² Universitaire, Tunisie

³ Universitaire, Tunisie

de croissance significatif, des pressions encore plus fortes seront exercées sur les finances publiques ce qui se traduira par des prélèvements obligatoires supplémentaires de nature à réduire le pouvoir d'achat des ménages.

Les enjeux de la croissance potentielle nous conduisent également à penser aux réformes à engager. Pour l'essentiel, ces réformes consistent à agir sur les facteurs déterminants de la croissance potentielle en procédant par des ajustements à moyen terme *via* la hausse du taux d'investissement et à long terme *via* une transformation structurelle fondée sur le progrès technique, la créativité et l'innovation.

Toutefois, et nonobstant ses objectifs purement économiques, le redressement de la croissance potentielle est appelé à être inclusif et durable pour induire une croissance de qualité, car la qualité de croissance est par définition plus sensible aux considérations de bien-être. Ce dernier est conçu comme l'objectif majeur d'une approche équilibrée du développement où la composante économique devrait interagir avec les dimensions humaine, sociale et naturelle (Banque Mondiale, 2002).

L'objectif de bien être d'un modèle de croissance et de développement n'est certainement pas une vision de l'esprit dans la mesure où certains pays développés mettent "*le bonheur du peuple*" au cœur d'un nouveau modèle de croissance qui prend en considération les inégalités sociales et les préoccupations environnementales. Le cas de la Corée du Sud est à cet égard édifiant (OCDE, 2014).

On relèvera par ailleurs, dans les récents rapports de "*Going for Growth*" publiés par l'OCDE, une insistance accrue sur l'impératif d'une croissance économique améliorant à long terme les standards de vie des citoyens et leur bien-être social. Ces mêmes aspects sont également pris en compte par Aghion, Cette et Cohen (2014) dans leur ouvrage "*changer de modèle*". Tous ces débats conduisent, *in fine*, à privilégier une approche équilibrée des objectifs du redressement de la croissance potentielle.

Dans cette étude, il est d'abord exposé les contraintes de la croissance potentielle durant la période passée (1). Il est ensuite procédé à l'estimation des prévisions de la croissance potentielle et effective à moyen terme et ses incidences sur l'emploi (2). Les contraintes pouvant freiner la croissance potentielle seront analysées du point de vue de la qualité des facteurs de production (3). Ces contraintes appelleront à des propositions de réformes susceptibles de contribuer au redressement de la croissance potentielle (4). Les conditions

dans lesquelles ce redressement peut contribuer à la réalisation d'une croissance de qualité seront abordées en dernière partie (5).

1. Les contraintes de la croissance potentielle durant la période passée

Le taux de croissance du PIB à prix constants est décomposé en deux composantes: une composante tendancielle qui exprime la tendance de long terme de la croissance effective et une composante conjoncturelle qui exprime les fluctuations du PIB au tour de cette tendance, selon une méthodologie appropriée.

La croissance de la production effective représente ce que l'économie produit réellement avec les facteurs de production (travail et capital) utilisés⁴. La croissance de la production potentielle, ou de moyen et long terme, représente ce que l'économie est capable de produire avec la pleine utilisation des facteurs de production et de leur productivité. En particulier, le taux de croissance potentielle est assimilé au taux de croissance de plein emploi de long terme dans un régime de croissance tendancielle stationnaire, ou encore à la croissance de la richesse que l'économie peut atteindre indépendamment des fluctuations cycliques.

La productivité du travail est généralement donnée par la production par personne employée (productivité par tête) ou bien par heure travaillée (productivité horaire). La productivité globale des facteurs (PGF) correspond à la croissance de la production non expliquée par l'accumulation des facteurs de production capital et travail. Elle représente l'efficacité de la combinaison du travail et du capital. Elle est souvent assimilée au progrès technique mais elle englobe d'autres facteurs tels que les infrastructures et les institutions⁵.

Les résultats obtenus durant la période rétrospective 2000-2010 permettent de conclure que la persistance du chômage ainsi que son niveau élevé sont aussi dues aux limites de la croissance potentielle en Tunisie. Le taux de croissance potentielle n'est pas assez élevé pour réduire le taux de chômage.

⁴ Le facteur travail est approximé par les séries relatives à la population active, ce qui suppose implicitement que le taux du chômage est stationnaire. Le facteur capital dépend de la formation brute de capital fixe en prix constants, et se construit en appliquant une méthode d'inventaire perpétuel avec un taux de dépréciation de 4% suivant en cela la méthodologie de Nehru & Dhareshwar (1993).

⁵ cf. Artus. P, García-Peñalosa. C et P. Mohnen (2014).

Tableau.1 : Croissances potentielle et effective du PIB à prix constants

	Croissance Effective	Croissance potentielle
Moyenne	4,50%	5,00%
Médiane	4,70%	5,03%
Maximum	6,30%	7,80%
Minimum	1,70%	0,40%

Source: Institut de la Méditerranée ó Tunisie (2014) et Rajhi, T (2011)

(*) 2000-2010

Les estimations de la croissance potentielle moyenne sont globalement conformes à des évaluations récentes de la Banque Africaine de Développement (BAD)⁶ qui estime que le schéma antérieur de développement en Tunisie s'est essoufflé en générant une croissance potentielle (à moyen et long terme) ne dépassant pas dans le meilleur des cas 4,9% par an, ce qui équivaut à un potentiel de création maximale de 70.000 emplois additionnels par an contre une moyenne de 90.000 primo-demandeurs additionnels d'emplois annuels (dont 80.000 de nouveaux diplômés de l'enseignement supérieur par an)⁷.

Le long d'un sentier de croissance équilibrée, le taux de croissance potentielle peut être décomposé comme la somme du taux de croissance de la population active et de la productivité globale potentielle des facteurs:

Tableau. 2 : Décomposition de la croissance potentielle moyenne (en %)

Productivité globale potentielle moyenne des facteurs (a)	Taux de croissance moyen de la population active (b)	Taux de croissance potentielle moyenne (c): (a)+(b)
3,08%	1,92%	5,00%

Source: Institut de la Méditerranée ó Tunisie (2014) et Rajhi, T (2011)

(*) 2000-2010

⁶ cf. BAD (2014).

⁷ En d'autres termes, le profil de la croissance économique en Tunisie était faiblement créateur d'emplois. D'ailleurs, plusieurs autres études montrent qu'une croissance de 1% du PIB durant deux années consécutives ne parvenait à augmenter l'emploi que de 0,3% par an.

En revanche, le taux de croissance effective du PIB à prix constants peut être décomposé comme la somme du taux de croissance potentielle, de l'écart entre les taux de croissance de l'emploi et de la population active et de l'écart de la productivité du travail par rapport à la productivité globale potentielle des facteurs:

Tableau. 3 : Décomposition de la croissance effective moyenne (en %)

Taux de croissance moyen de l'emploi (d)	Ecart des taux de croissance moyens de l'emploi et de la pop. Active (e): (d)ó(b)	Productivité moyenne du travail (f)	Ecart Prod. Moy. du travail - Prod. Globale Potentielle Moy. des facteurs (g): (f)ó(a)	Taux de croissance effective moyenne (h): (c)+(e)+(g)
1,24%	-0,68%	3,33%	0,25%	4,57%

Source: Institut de la Méditerranée ó Tunisie (2014) et Rajhi, T (2011)

(*) 2000-2010

La décomposition de la croissance effective moyenne révèle des signaux de fragilisation suivants. D'abord, la croissance effective était limitée par la faiblesse de la croissance potentielle qui est, elle-même, contrainte par le faible niveau de croissance de la productivité potentielle moyenne. Ensuite, la productivité du travail a évolué en deçà de son potentiel en raison du chômage des qualifiés et des jeunes diplômés et de la substitution apparente du travail qualifié par le travail non qualifié. Enfin, le taux de croissance de la population active était plus élevé que celui de l'emploi. La décélération du taux de création d'emploi explique en effet la persistance du taux de chômage ainsi que son niveau élevé.

2. Les perspectives de la croissance potentielle à moyen terme et ses incidences sur l'emploi

Pour déduire les perspectives de la croissance potentielle à moyen terme, on procède à l'estimation de l'offre de long terme de l'économie tunisienne selon une approche technique appropriée. En particulier, pour analyser les rôles respectifs et les contributions des facteurs de production, le taux de croissance global est expliqué par les facteurs capital et travail ainsi que par la productivité globale des facteurs (PGF)⁸.

⁸ Les estimations sont effectuées en fréquence annuelle et couvrent la période 1970-2010.

Cette dernière, interprétée comme un résiduel, est généralement estimée en recourant à une fonction de production déterminée qui permet de déduire une trajectoire d'équilibre du sentier de croissance effective, puis un modèle à correction d'erreurs utilisé à des fins de prévisions de la dynamique à moyen terme (2014-2017)⁹.

En particulier, les projections de la croissance effective ont été basées sur un scénario prudent qui tient compte, non seulement de la lenteur des réformes à entreprendre et de leurs effets retardés, mais aussi d'autres obstacles et contraintes liées principalement à deux facteurs :

- Un contexte d'atonie qui caractérise toujours la zone euro, notre principal partenaire commercial, où les mesures entreprises pour le soutien de la demande intérieure et contenir le risque latent de déflation n'ont pas encore permis de relancer globalement l'activité économique.
- L'ampleur des passifs contingents et qui concernent prioritairement les besoins de recapitalisation des trois principales banques publiques (dont les actifs représentent environ 40% du total des actifs du système bancaire) estimés à 2160 MDT dont la moitié seulement a été prévue dans le cadre de la loi de finances complémentaire 2013 et la loi de finances 2014. En effet, le financement des besoins de fonds propres additionnels pour leur recapitalisation ainsi que l'amélioration de leurs modes de gestion est estimé à 2,6 % du PIB¹⁰.

Compte non tenu de ces contraintes, il a été néanmoins retenu : (i) qu'au niveau de l'évolution du stock de capital, l'amélioration attendue du climat des affaires induirait une meilleure contribution de la formation brute privée de capital au PIB passant de 15,3%¹¹ en 2014 à 18,2% en 2017¹², (ii) qu'au niveau de l'évolution de la population active, le taux de croissance moyen de cette dernière est directement déduit des projections de l'INS. En fait, l'idée sous-jacente dans notre approche de prévision est que la crise de la période de transition en Tunisie ne peut pas avoir d'effet durable négatif sur la croissance effective ou potentielle,

⁹ cf. Mouley, S (2014).

¹⁰ Pour l'ensemble du secteur bancaire, et selon les scénarios du dernier FSAP (FMI ó Banque Mondiale) de 2012, le besoin de recapitalisation nécessite de lourds financements estimés à près de 7% du PIB. A cela s'ajoute la nécessité de financement des pertes comptables cumulées des entreprises publiques (plus de 3000 MDT).

¹¹ cf. IMF (2014). La contribution de la formation brute du capital totale est en effet estimée à 21,5% du PIB, dont 6,2% concernant la formation brute de capital publique.

¹² cf. Institut de la Méditerranée ó Tunisie (2014).

et qu'il est possible à l'économie tunisienne de rejoindre d'abord à moyen terme sa trajectoire de croissance régulière d'avant crise avec un potentiel plus élevé (scénario de rattrapage intégral) sinon de l'accroître à long terme avec la mise en œuvre de réformes structurelles¹³.

Sur la période antérieure observée 2011-2013, la comparaison des prévisions sur les trois premières années hors échantillon de la croissance effective prédite par le modèle à correction d'erreurs donne de bons résultats avec un taux d'erreur moyen de l'ordre de 2,68%. Pour la période 2014-2017, et une fois obtenues les séries des projections de la croissance effective, les perspectives de la croissance potentielle sont par la suite déduites à partir des séries filtrées des projections de la croissance effective selon une technique appropriée¹⁴ :

Tableau.4: Résultats des projections de la croissance potentielle à moyen terme

	Taux de croissance effective moyenne	Croissance potentielle		
		Taux de croissance potentielle moyenne	Productivité globale potentielle moyenne des facteurs	Taux de croissance moyen de la population active
2000-2010	4,5%	5,0%	3,08%	1,92%
2014-2017	3,8%	5,6%	4,33%	1,27% (a)

Source : Calculs de l'étude.

(a) Le calcul du taux de croissance moyen de la population active est déduit des projections de l'INS.

Pour évaluer les perspectives de la croissance potentielle sur l'emploi, on déduit d'abord l'élasticité de l'emploi par rapport à la croissance (combien de points d'emplois de plus pour un point de croissance du PIB de plus). Elle est calculée par le rapport entre le taux de croissance de l'emploi (mesurée par le taux de variation de la population active occupée) et le taux de croissance de la valeur ajoutée (prix constants). Le tableau suivant illustre nos résultats aussi bien pour la période antérieure que pour l'horizon de prévision.

¹³ cf. Mouley, S (2014).

¹⁴ On a recouru à une méthode non paramétrique usuelle utilisant une technique de lissage ou filtrage.

Tableau.5: Estimations des élasticités emploi - croissance (Ensemble de l'économie)

	Population active occupée (en milliers)	Création additionnelle d'emplois	Taux de chômage (en %)	Taux de croissance annuel moyen (en %)		Elasticité Emploi/Croissance
				Emploi	Valeur ajoutée	
2006	3004,9	-	12,5	-	5,5	-
2007	3085,1	80,200	12,4	2,67	6,3	0,42
2008	3155,4	70,300	12,4	2,27	4,5	0,51
2009	3198,9	34,500	13,3	1,38	3,1	0,45
2010	3277,4	78,500	13,0	2,45	3,0	0,81
Moy. 2007-2010	3179,2	65,875		2,2	4,2	0,52
2011	3139,8	-137,600	18,3	-4,19	-1,9	Non significative
2012	3231,6	91,800	17,6	2,92	3,7	0,78
2013	3315,3	83,700	15,9	2,59	2,6	0,99
Moy. 2012-2013						0,88

Source : Calculs de l'étude.

Comme il a été démontré auparavant, l'ancien schéma de croissance était faiblement créateur d'emplois avec une élasticité moyenne de l'emploi par rapport à la croissance de 0,52 sur la période 2007-2010, pour une capacité de création annuelle moyenne additionnelle d'emplois de l'ordre de 65,875.

Les résultats pour la période de transition entre 2011 et 2013 ne permettent pas de conclure sur des comparaisons homogènes. D'abord, avec la destruction exceptionnelle

d'emplois en 2011 (-137,600) associée à une récession sans précédent (-1,9% de croissance de la valeur ajoutée). Ensuite, les taux de croissance affichés en 2012 et 2013 dénotent d'une prépondérance plus accrue des services d'administration publique dans les activités non marchandes (16,78% en moyenne contre 15,06% en 2010). En particulier, les services non marchands d'administration publique ont cru durant cette période à une moyenne de 6,8% contre 4,8% en 2010, et donc contribué artificiellement à la dynamique de croissance en raison des recrutements massifs dans l'administration publique (48.000 nouveaux fonctionnaires) et des augmentations substantielles des traitements et salaires publics¹⁵. Pour ces raisons, l'augmentation de l'élasticité moyenne de l'emploi par rapport à la croissance à hauteur de 0,88 est à interpréter avec prudence.

Sur l'horizon de prévision (2014-2017), on aboutit aux résultats comparatifs suivants :

Tableau.6: Résultats des prévisions et incidences sur l'emploi

	Population active moyenne occupée (en milliers)	Taux de croissance annuel moyen (en %)		Elasticité Emploi/Croissance
		Emploi	Valeur ajoutée	
Moyenne 2007-2010	3179,2	2,2	4,2	0,52
Moyenne 2014-2017	3428,1 (b)	3,4 (a)	3,8	0,89

Source : Calculs de l'étude.

(a) Le calcul du taux de croissance annuel moyen de l'emploi découle de l'hypothèse de réalisation d'un plein emploi, en retenant le même degré d'accroissement prévu de la population active tel que déduit auparavant des projections de l'INS.

(b) En appliquant le taux estimé de croissance annuelle moyen de l'emploi à la population active occupée en 2013.

¹⁵ C'est ce qui explique d'ailleurs que le poste rémunérations publiques a explosé, passant de 6,8 milliards de dinars en 2010 à 7,6 milliards en 2011, 8,6 milliards en 2012 et 9,7 milliards en 2013. Ce poste qui a représenté plus de 51% du budget courant de l'Etat est entre autres à l'origine de l'aggravation du déficit budgétaire.

Tableau.7: Résultats des prévisions et incidences sur l'emploi (suite)

	Taux de croissance moyen de la valeur ajoutée	Taux de croissance potentiel moyen	Elasticité Emploi/ Croissance	Création additionnelle annuelle moyenne d'emplois (en milliers)	Création d'emplois par point additionnel de croissance
Ensemble de l'économie (Moyenne 2007-2010)	4,2%	-	0,52	65,875	16,470
Ensemble de l'économie (Moyenne 2014-2017)	3,8%	5,6%	0,89	88,200	22,050

Source : Calculs de l'étude.

3. Une croissance potentielle contrainte par la qualité des facteurs de production.

Dans ce qui précède, il a été démontré que la croissance potentielle dépend dans une large mesure de la progression de la productivité globale des facteurs (PGF). Or, l'augmentation de la PGF, définie *supra*, est elle même tributaire de l'évolution de la qualité des facteurs de production capital et travail. En effet, plusieurs travaux portés sur l'analyse des déterminants de la productivité multifactorielle (Jorgenson et Griliches, 1967; *Jorgenson et al.*, 2005; *Schwerdt, et Turunen*, 2006; *OCDE*, 2001, 2009; *OFS*, 2008; *Bolli et Zurlinden*, 2012; *Cabannes et al.*, 2013) se focalisent sur la qualité des facteurs de production dont l'évaluation nécessite d'utiliser des techniques d'estimation appropriées.

Par souci de simplification, on proposera dans ce qui suit sur des définitions non techniques de la qualité des facteurs.

La qualité du travail est déterminée par le service rendu par le travail. Ce service se mesure par le profit additionnel généré par une unité supplémentaire de travail dans l'entreprise. Il est également utile de souligner que le service rendu par le travail est influencé par les facteurs suivants:

- Les qualifications et les compétences des travailleurs
- l'expérience accumulée par le travailleur (apprentissage et formation)
- la technicité minimale exigée par certains secteurs d'activité
- Le critère du genre

La mesure indiciaire de la progression de la qualité du travail est estimée de manière résiduelle en calculant la différence entre la progression du service rendu par le travail et la progression de la quantité de travail utilisée.

Techniquement, la mesure du service du travail fait appel à un indice de type Tornqvist consistant en une somme pondérée de la part des heures travaillées de différentes catégories d'actifs occupés par la part de la rémunération qu'elles perçoivent. L'utilisation de cet indice permet de distinguer le travail corrigé de la qualité, appelé *service du travail*, du travail non corrigé de la qualité du travail représenté par le nombre observé d'heures travaillées. L'écart entre la variation du service du travail et la variation du nombre observé d'heures travaillées fournit alors une mesure de la qualité du travail.

Pour calculer une valeur indiciaire du service du travail, il est nécessaire de disposer de statistiques sur le nombre d'heures travaillées et la rémunération des salariés répertoriées simultanément sur au moins trois variables de contrôle à savoir la classe d'âge, le genre (féminin, masculin) et la qualification (main d'œuvre qualifiée, moyennement qualifiée, peu qualifiée). Une quatrième variable de contrôle peut être prise en compte: celle du secteur d'activité. Le nombre de catégories d'actifs occupés à constituer dépend des modalités retenues au niveau de chaque variable de contrôle.

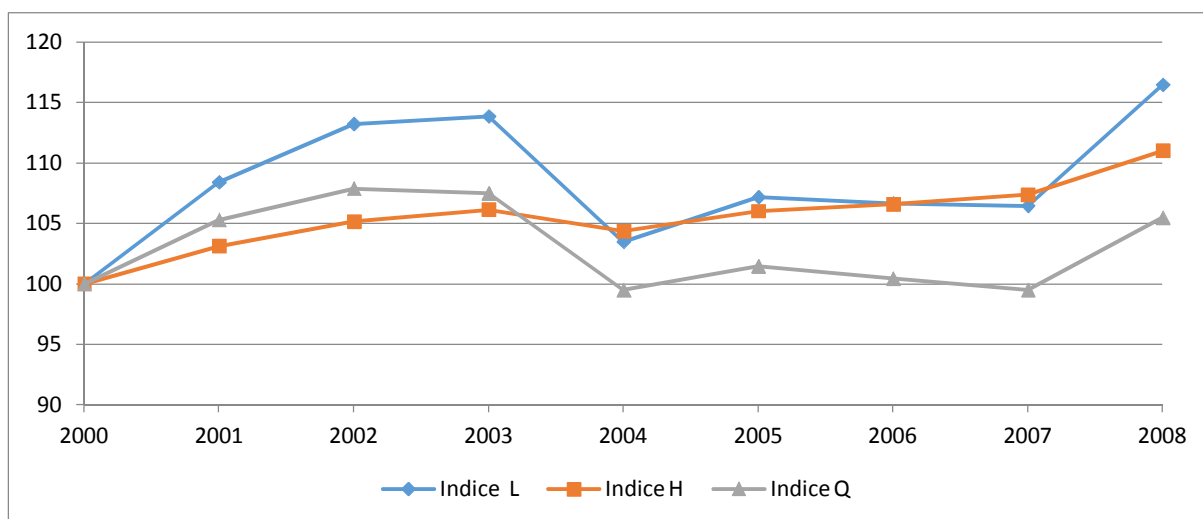
Notons que la prise en compte du critère genre peut être expliquée par les discriminations salariales entre hommes et femmes pour le même type de travail ce qui peut affecter la qualité du travail [CRES,2011]. Pour ce qui est du critère âge, ce dernier permet de prendre en considération le facteur d'expérience de l'actif occupé. La prise en compte du secteur d'activité est plutôt révélatrice du degré de complexité du travail accompli. Enfin, la prise en compte du critère de la qualification semble évidente étant donnés les effets induits par les compétences de l'actif occupé sur la qualité du travail fourni.

3.1. Mesures de la qualité du travail

3.1.1. Au niveau du secteur marchand

Les mesures effectuées ont été réalisées sur la période 2000-2008 à partir des statistiques disponibles relatives aux actifs occupés opérant sous le régime salarié non agricole (RSNA)¹⁶. Les données utilisées ont permis de former 288 catégories d'actifs¹⁷ à partir desquelles ont été estimées les tendances en valeur indiciaire du service du travail, des heures travaillées et de la qualité du travail salarié au niveau du secteur marchand¹⁸ (*graphique 1*).

Graphique 1: Evolution indiciaire du service du travail (L), des heures travaillées (H) et de la qualité du travail salarié (Q) dans le secteur marchand (2000 =100)



Source: Calculs des auteurs; hors agriculture

Les résultats obtenus démontrent ainsi que la croissance moyenne du service du travail sur la période 2000-2008 a été de 2% alors que la progression des heures travaillées¹⁹ a été de l'ordre de 1,3% ce qui implique une croissance moyenne de la qualité du travail de 0,7% sur la même période (*tableau 9*).

¹⁶ . La base de données utilisée recense 858643 actifs occupés tous secteurs et toutes classes d'âge confondus.

¹⁷ Il s'agit du produit de 14 secteurs d'activités relevant du secteur marchand, de 12 classes d'âge et des deux catégories de la variable genre (masculin, féminin). Il est à noter que la base de données utilisée ne fournit aucune indication sur le critère de la qualification.

¹⁸ Les estimations excluent l'immobilier, les activités agricoles et les services non marchands (administration).

¹⁹ . Une clé de conversion sectorielle heures travaillées par actif occupé a été définie afin de convertir les données en effectifs en données heures travaillées.

Tableau 9: Evolution annuelle moyenne du service du travail, des heures travaillées et de la qualité du travail salarié dans le secteur marchand

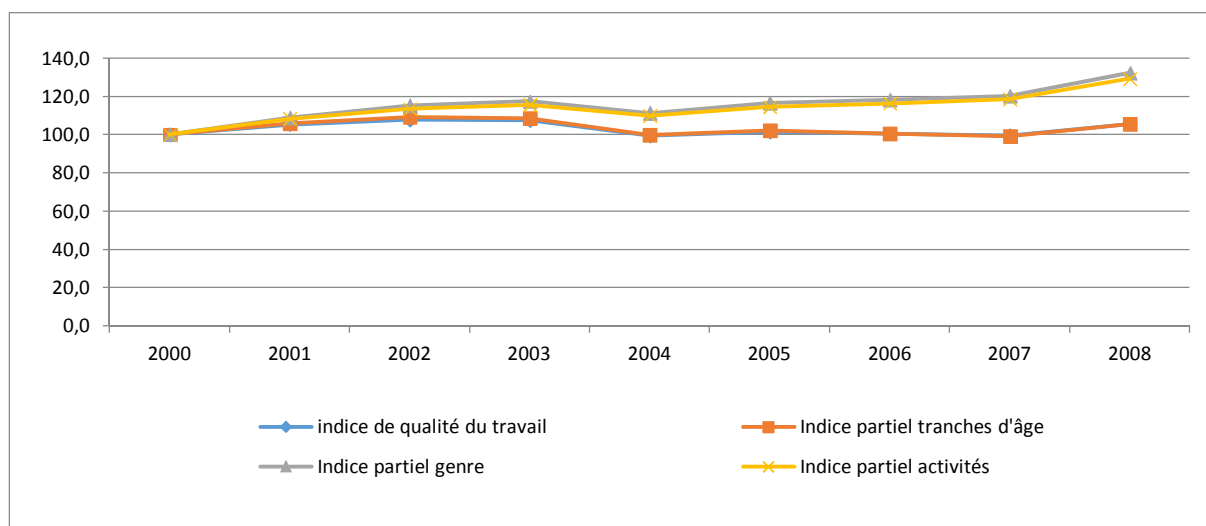
	2000-2008	2000-2003	2004-2008
Services du travail (L)	2%	4,4%	3%
Heures travaillées (H)	1,3%	2%	1,6%
Qualité du travail (Q)	0,7%	2,4%	1,4%

Source: Calculs des auteurs; hors agriculture

Les estimations par sous périodes montrent néanmoins des tendances plus contrastées puisque la qualité du travail a évolué de manière plus significative au cours de la sous-période 2000-2003 comparativement à la sous-période 2004-2008 en dépit des effets de crise constatés au cours de 2000-2003.

Par ailleurs, afin d'expliquer les tendances de l'évolution indiciaire de la qualité du travail, il faut calculer et visualiser l'évolution des indices partiels de l'âge, du secteur d'activité et du genre (*graphique 2*).

Graphique 2: Evolution indiciaire de l'indice de qualité du travail et des indices partiels



Source: Calculs des auteurs

D'après le calcul des indices partiels, l'évolution de la qualité du travail au cours de la période 2000-2008 semble étroitement liée à celle de la structure par âge des travailleurs

notamment sur la période 2004-2007²⁰. En revanche, sur la même période, l'évolution de la structure par genre et par secteur d'activité apparaît déconnectée de celle de la qualité du travail. Ainsi, l'évolution moins importante de la qualité du travail sur la période 2004-2007 semble être liée à l'apport de moins en moins important de l'expérience des travailleurs.

Face à ce constat, deux explications peuvent être retenues: la première explication serait de considérer que l'expérience au travail n'étant pas gratifiante, elle conduit alors à une démotivation au travail qui influe sur la qualité du travail fourni. La seconde explication trouverait son origine plutôt dans la faible adhésion des travailleurs à la formation continue [Rapport ETF, 2013]. Dans ces conditions, l'expérience dans le travail n'est plus porteuse d'un apprentissage dynamique vecteur d'amélioration de la performance du salarié.

Il est à noter qu'à ce niveau, nos estimations de la qualité du travail doivent être nuancées pour plusieurs raisons. Tout d'abord, la variable qualification n'a pas été prise en compte faute de données disponibles. Par ailleurs, une estimation précise du service rendu par le travail nécessite une observation correcte du salaire ce qui n'est pas garanti au niveau de la base de données étant donné le risque de sous déclaration en matière de salaires. Enfin, même si l'on admet une amélioration de la qualité du travail au niveau du secteur marchand sur l'ensemble de la période 2000-2008, ce résultat est à relativiser du point de vue de la productivité du travail comme nous le démontrerons plus loin.

3.1.2 Au niveau du secteur manufacturier

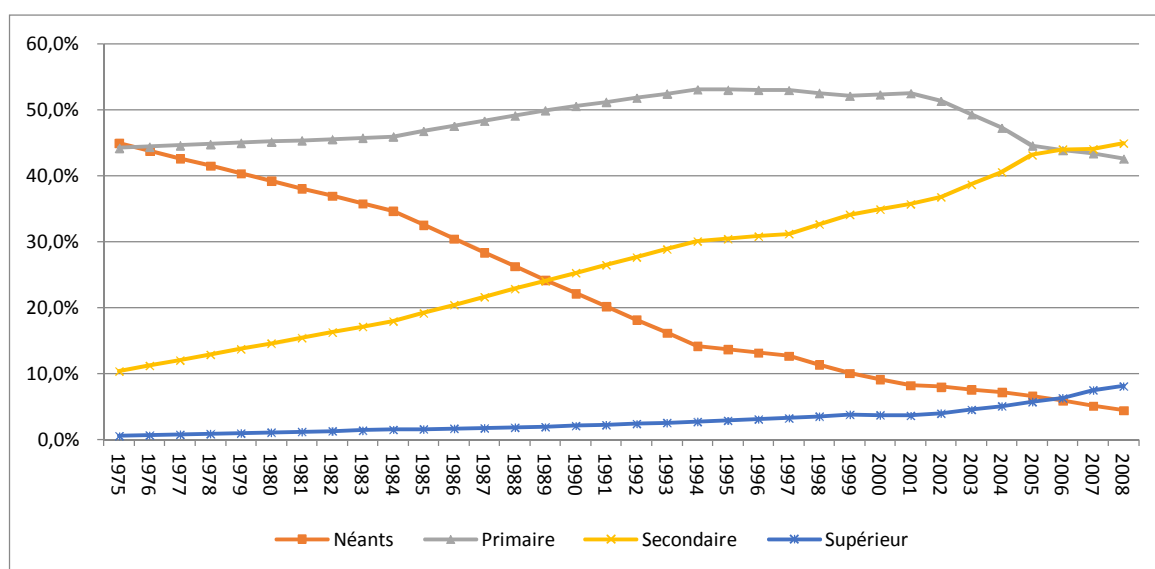
Une seconde base de données a permis de disposer d'informations sur les variables qualifications et secteurs au niveau du secteur manufacturier. Cette base de données nous a permis d'affiner l'analyse de la qualité du travail en introduisant le facteur niveau d'éducation des salariés (primaire, secondaire et supérieur).

Les données disponibles (1975-2008), montrent une nette relative amélioration du taux d'encadrement dans le secteur manufacturier (**Graphique 3**). En effet, on peut remarquer une remarquable chute de la part des travailleurs sans niveau d'éducation et de niveau primaire de 89% à 47%, une multiplication par quatre de la proportion des travailleurs disposants d'un niveau d'éducation du secondaire (de 10% à 45%) et une sensible augmentation de ceux possédant un niveau d'éducation tertiaire (de 0.5% à 8%). Il y a eu au cours de cette période une substitution des travailleurs sans aucun niveau d'éducation par ceux ayant un niveau

²⁰ A cause de la superposition des deux courbes en bleu et en rouge au cours de cette période.

d'éducation primaire. Cependant, si cette tendance se retrouve au niveau de toutes les branches composant le secteur manufacturier, il n'en est pas de même en ce qui concerne le recrutement des travailleurs possédant un niveau d'éducation tertiaire. En effet, les disparités entre les différentes branches persistent. Ainsi, si au niveau des I.M.E et des industries chimiques les taux sont largement au dessus de la moyenne (en 2008, 14% et 20%), ceux des THC sont de 3.6%.

**Graphique 3: Evolution de la structure des salariés par niveau d'éducation
(Secteur manufacturier)**



Source: Calculs des auteurs

Cette structure se reflète sur le nombre moyen d'années d'éducation qui est relativement faible (une moyenne de 7.68 en 2012) et qui a un impact certain sur la qualité du facteur travail (tableau 10).

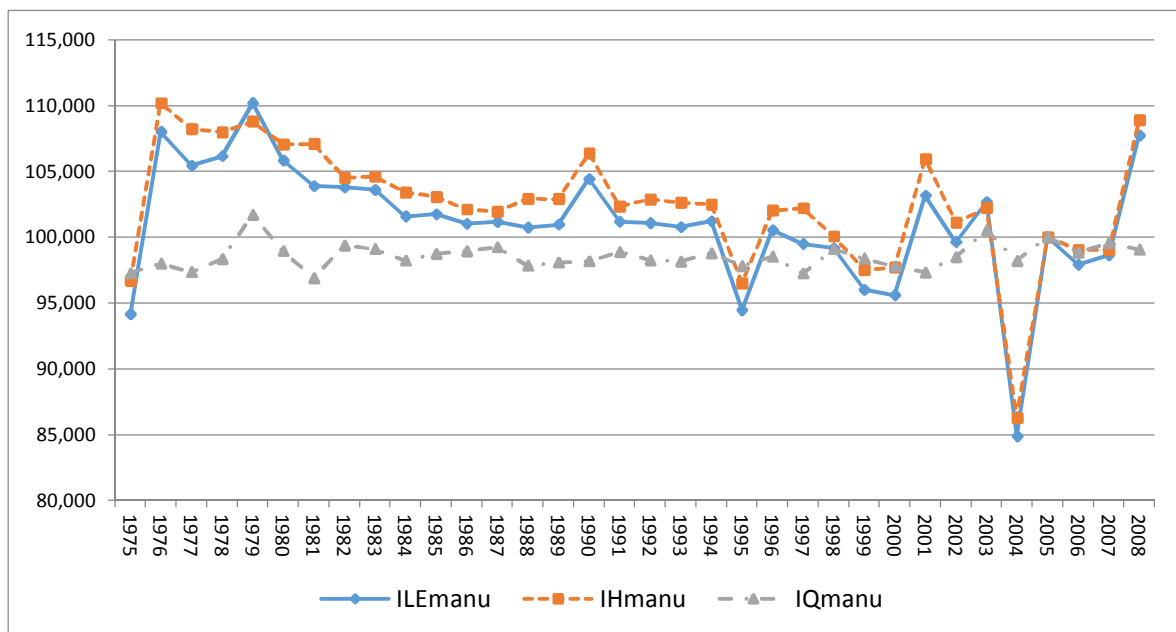
Tableau 10: Nombre moyen d'années d'études

	1975	1980	1985	1990	1995	2000	2005	2008	2010	2011	2012
IND MANU	2,88	3,42	4,02	4,85	5,59	6,14	6,95	7,41	7,66	7,81	7,68
IAA	2,73	3,53	4,27	4,81	5,49	6,31	6,96	7,28	7,53	7,46	7,44
MCCV	2,52	3,11	3,73	4,54	5,53	5,84	6,56	7,04	7,02	7,30	7,29
IME	4,37	5,01	5,65	6,31	6,84	7,22	8,13	8,50	8,74	8,79	8,95
ICH	4,33	5,60	6,71	7,23	7,72	7,66	8,64	8,89	8,74	9,42	9,16
THC	2,47	2,89	3,37	4,20	5,11	5,69	6,52	6,90	7,30	7,42	7,09
IMD	3,52	4,28	5,00	5,48	5,80	6,37	6,82	7,31	7,28	7,51	7,40

Source: Calculs des auteurs

A partir de cette base de données, nous avons pu estimer les tendances en valeur indiciaire du service du travail, des heures travaillées et de la qualité du travail salarié au niveau du secteur manufacturier (graphique 4).

Graphique 4: Evolution indiciaire du service du travail (L), des heures travaillées (H) et de la qualité du travail salarié dans le secteur manufacturier (2005 =100)



Source: Calculs des auteurs

Sur l'ensemble de la période étudiée les services du travail s'accroissent en moyenne de 7.6% et ont été le principal moteur de la croissance de la qualité du travail (tableau 11). La croissance des heures travaillées a été surtout le fruit d'un accroissement moyen de 14.5% des heures travaillées par les diplômés du supérieur contre respectivement 10.7% pour le niveau secondaire et 4.3% pour les diplômés du primaire et néant.

Tableau 11: Evolution annuelle moyenne du service du travail, des heures travaillées et de la qualité du travail salarié dans le secteur manufacturier

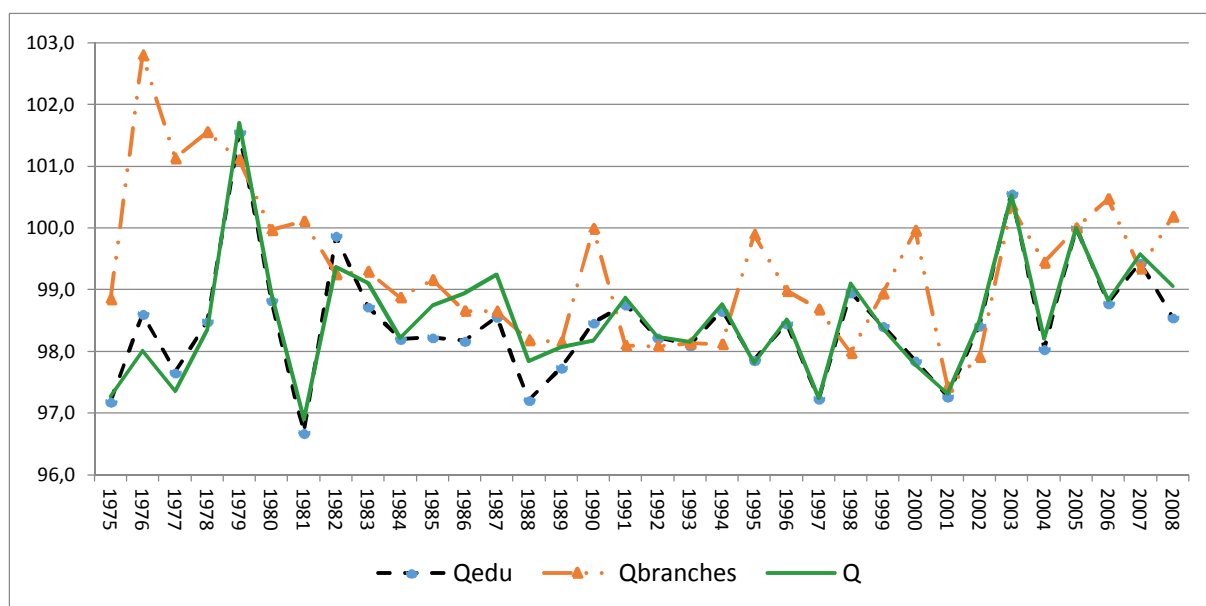
	1975- 2008	1975- 1981	1982- 1986	1987- 1991	1992- 1996	1997- 2001	2002- 2008
Services du travail (ILE)	7,6%	13,2%	8,7%	8,0%	5,8%	4,8%	4,9%
Heures travaillées (IH)	6,2%	11,9%	7,1%	6,8%	4,8%	4,1%	2,9%
Qualité du travail (IQ)	1,4%	1,3%	1,6%	1,2%	1,1%	0,7%	2,0%

Source: Calculs des auteurs

L'analyse par sous-périodes montre une chute de la croissance des heures travaillées qui s'est accentuée durant la dernière période 2002-2008. Cette chute est surtout le fait de la catégorie des diplômés du primaire qui a été en partie compensée par la catégorie des diplômés du supérieur. Cependant, nous pouvons constater que la qualité du travail après une chute au cours de la période 1997-2001 a connu son meilleur taux au cours de la dernière période 2002-2008.

Le calcul des indices partiels montre que l'évolution de la qualité du travail au cours de la période 1975-2008 semble étroitement liée à celle de la structure par niveau d'éducation (graphique 5). En revanche l'évolution de la structure par secteur d'activité semble déconnectée de celle de la qualité du travail, surtout jusqu'en 2002. Ceci peut être imputable au fait que seulement deux branches (I.M.E et Chimie) se distinguent par un recrutement de "qualité", alors que les autres souffrent d'un taux d'encadrement relativement faible.

Graphique 5: Evolution indiciaire de l'indice de qualité du travail et des indices partiels éducation et branches.



Source: Calculs des auteurs

3.2. Productivité du travail et décomposition de la croissance de la productivité du travail

Au delà des mesures de qualité du travail opérées précédemment, il est possible d'analyser l'apport du facteur travail à la PGF et donc à la croissance économique à travers l'observation de la progression de la productivité du travail (3.2.1) et également à partir d'une décomposition des sources de croissance de la productivité du travail (3.2.2).

Précisons d'abord que tout changement structurel augmentant la productivité du travail (*growth-enhancing structural change*) contribue à stimuler la croissance économique. Une littérature abondante sur les déterminants du changement structurel porté par le développement industriel [Rodrik, 2008; Unido, 2009; Lin, 2010; Altenburg, 2011; Reiner et Staritz, 2013] montre que ce changement est favorisé aussi bien par les politiques suivies par les pouvoirs publics (politique commerciale, politique industrielle, politique de concurrence, politique de formation et d'emploi,) que par les conditions de leur mise en œuvre (gouvernance institutionnelle). Lorsqu'un tel changement se réalise, il favorise l'émergence de secteurs hautement productifs tels que les industries manufacturières (Mc Milan et Rodrik, 2011). La réallocation du facteur travail des secteurs faiblement productifs (agriculture) vers les secteurs hautement productifs (industrie) représente une des composantes de la croissance

de la productivité du travail (qualifiée d'effet structurel), l'autre composante étant représentée par les réallocations qui s'opèrent en intra secteur (qualifiée d'effet *within*).

3.2.1. Analyse de la progression de la productivité du travail

Comme le montre le *tableau 12* et sur la base des mesures de la productivité par actif occupé, l'économie tunisienne a observé une croissance de la productivité du travail de l'ordre de 2,2% sur la période 1975-2010. Depuis 2010, la croissance de la productivité du travail s'est nettement infléchie se situant en moyenne à 1% sur la période 2010-2013. Il est à noter également l'accroissement moins important de la productivité du travail au niveau du secteur marchand (2%) comparativement au secteur non marchand (2,6%) sur la période 1975-2010.

Tableau 12: Croissance de la productivité par actif occupé

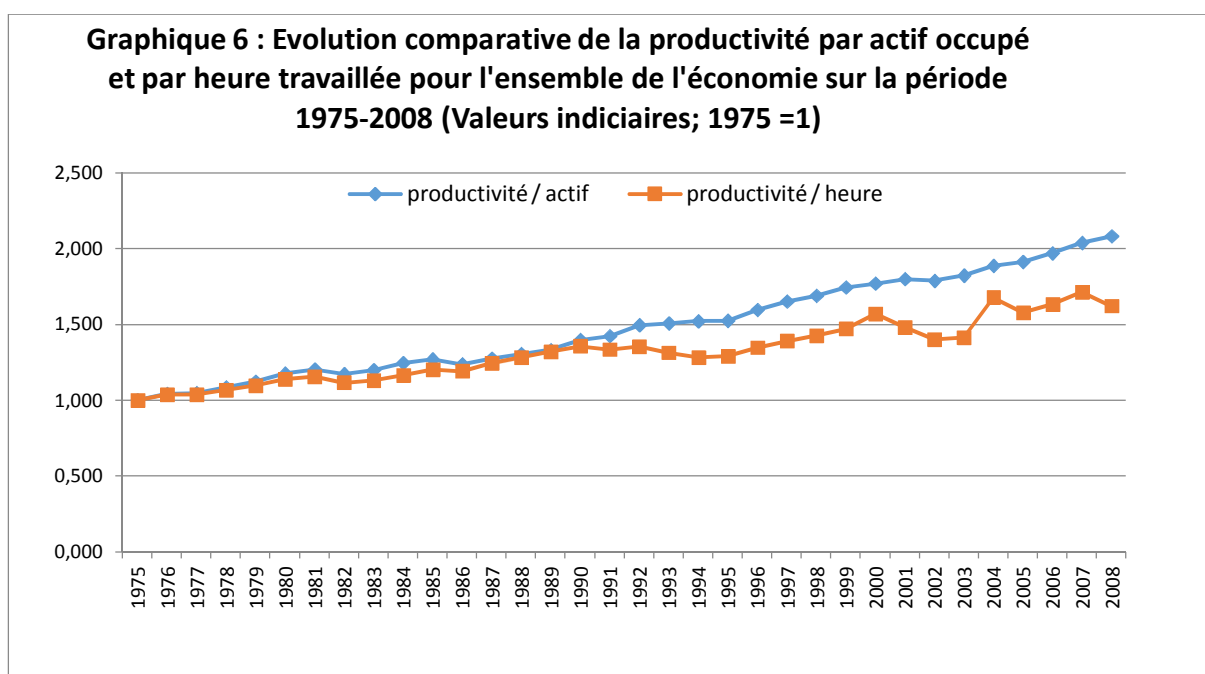
Secteurs / périodes	1975 - 2010	2010-2013
Ensemble de l'économie	2,2%	1%
Secteur marchand	2%	1,7%
Agriculture	2,5%	9%
Industries manufacturières	2,5%	-1%
Industries non manufacturières	-0,2%	-1,5%
Services marchands	0,8%	0,6%
Secteur non marchand	-	-
Administration	2,6%	2,4%

Source: calculs des auteurs; calculs basés sur la VA aux prix constants de 2005

Par ailleurs l'évolution de la productivité de travail semble plus contrastée au niveau sectoriel observant un fléchissement significatif sur la période 2010-2013 dans pratiquement tous les secteurs à l'exception de l'agriculture (9%). Ces résultats s'expliquent dans une large mesure par les événements internes ayant accompagné le changement de régime politique mais également par la poursuite de la crise économique au niveau mondial et notamment au niveau européen. Les facteurs internes ont affecté notamment les industries non

manufacturières (baisse de la production du phosphate) et les services marchands (baisse de l'activité touristique) alors que la faiblesse de la croissance au niveau de l'Union Européenne, principal partenaire commercial de la Tunisie, a contribué davantage au fléchissement de la productivité dans les industries manufacturières.

Du point de vue de la productivité horaire, les mesures réalisées sur la période 1975-2008 mettent en évidence un écart significatif entre la productivité par actif occupé et la productivité par heure travaillée (*graphique 6*). En effet, un décrochage entre les deux mesures de productivité du travail s'est opéré depuis le début des années 1990 avec un écartement qui s'élargit davantage sur la période 2001-2003 (chocs liés aux attentats terroristes) mais également à partir de l'année 2005.



Source : calcul des auteurs réalisés à partir des données de l'ITCEQ.

Ainsi, les réformes engagées depuis l'ajustement structurel de l'économie tunisienne jusqu'à la mise à niveau ne semblent pas avoir contribué significativement à stimuler la productivité du travail affectant par la même la productivité multifactorielle et le potentiel de croissance économique.

Au niveau sectoriel, l'écart entre la croissance de la productivité par actif et celle horaire sur la même période est d'autant plus perceptible et en défaveur de la stimulation de la croissance qu'il touche les secteurs à forte contribution à la valeur ajoutée globale (industries et services).

Comme le montre le *tableau 13*, les industries manufacturières et non manufacturières dont le poids dans la valeur ajoutée du secteur marchand représente 24 % observent une faible progression de la productivité par actif occupé et par heure travaillée (respectivement 0,2% et -0,6%) alors que les services marchands où la productivité horaire est quasiment en régression (-0,02%) représentent en moyenne 60% de la valeur ajoutée du secteur marchand.

Tableau 13: Comparaison sectorielle de la croissance de la productivité par actif occupé et de la productivité horaire (période 1975-2008)

<i>Secteurs / productivité</i>	<i>Productivité / actif</i>	<i>Productivité / heure</i>
<i>Ensemble de l'économie</i>	<i>2,2%</i>	<i>1,5%</i>
<i>Secteur marchand</i>	<i>2%</i>	<i>1,4%</i>
<i>Agriculture</i>	<i>2,8%</i>	<i>3%</i>
<i>Industries manufacturières</i>	<i>2,4%</i>	<i>0,2%</i>
<i>Industries non manufacturières</i>	<i>0,2%</i>	<i>-0,6%</i>
<i>Services marchands</i>	<i>0,8%</i>	<i>- 0,02%</i>
<i>Secteur non marchand</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
<i>Administration</i>	<i>2,4%</i>	<i>1%</i>

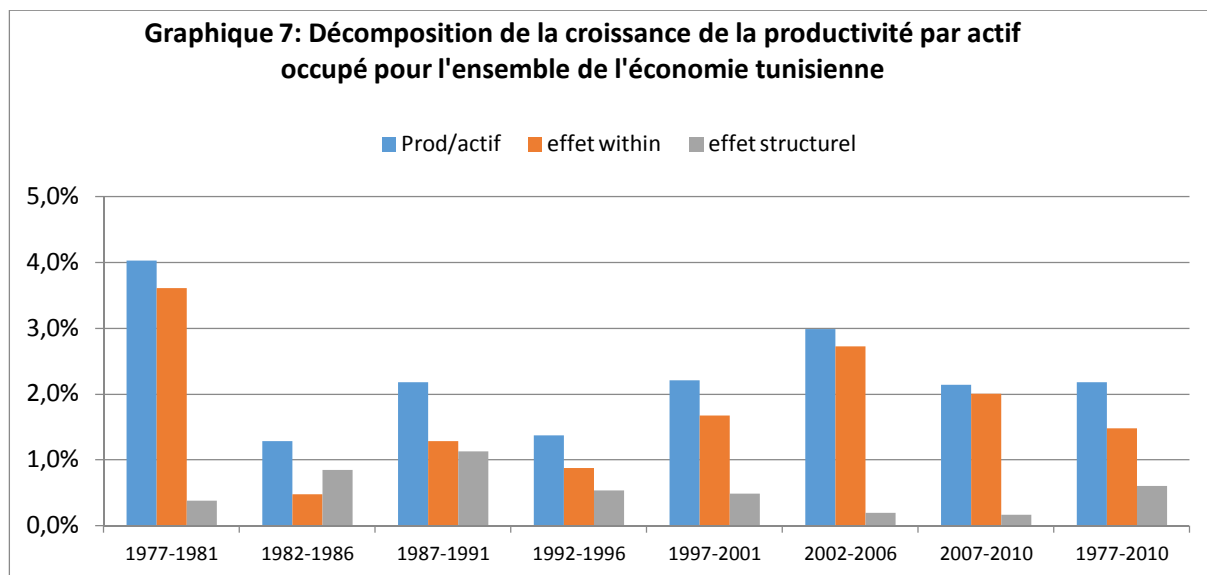
Source: calculs des auteurs; calculs basés sur la VA aux prix constants de 2005

3.2.2. Décomposition de la croissance de la productivité du travail

La décomposition des sources de la croissance de la productivité par actif occupé réalisée conformément à la méthode de *Mc Millan et Rodrik* (2011) permet de mettre en évidence la contribution de la réallocation sectorielle du facteur travail. Cette contribution mesure en fait la part du changement structurel dans la croissance de la productivité du travail.

En se basant sur cette méthode, les résultats obtenus montrent que la croissance de la productivité par actif a été de 2,2% sur la période 1977-2010, l'effet structurel (réallocation inter sectorielle du facteur travail) représentant 0,6% contre 1,5% pour la contribution de la

réallocation intra-sectorielle²¹ ou ce que l'on appelle effet *within* (graphique 7). Ce résultat implique que sur l'ensemble de la période, l'essentiel de la croissance de la productivité par actif occupé s'explique par des réallocations du facteur travail en intra secteur, lesquelles réallocations découlent des choix des opérateurs économiques et de l'influence des politiques sectorielles spécifiques.



Source : calcul des auteurs réalisés à partir des données de l'ITCEQ.

Par contre, la contribution de l'effet structurel, en dépit de sa moindre importance, demeure positive ce qui signifie que la réallocation inter sectorielle du facteur travail a contribué à la croissance de la productivité du travail. Cette contribution demeure toutefois insuffisante aussi bien sur l'ensemble de la période qu'au niveau des différentes sous-périodes. En effet, la contribution de l'effet structurel est passée de 1,1% sur la période 1987-1991 à 0,2% sur la période 2007-2010.

Notons que pour expliquer l'évolution de la contribution de l'effet structurel à la croissance de la productivité du travail, il faut théoriquement étudier la réallocation intersectorielle du facteur travail tout en tenant compte du niveau de la productivité du travail observé pour chaque secteur. Le *tableau 14* qui suit fournit des indications sur la réallocation du facteur travail²² entre 1977 et 2010 (variation de la valeur alpha).

²¹ . L'écart entre le taux de croissance de la productivité par actif et la somme des effets structurel et *within* est capté par l'effet résiduel qui représente dans ce cas 0,1%.

²² Mesurée statistiquement par la variation de la part du facteur travail alloué à chaque secteur.

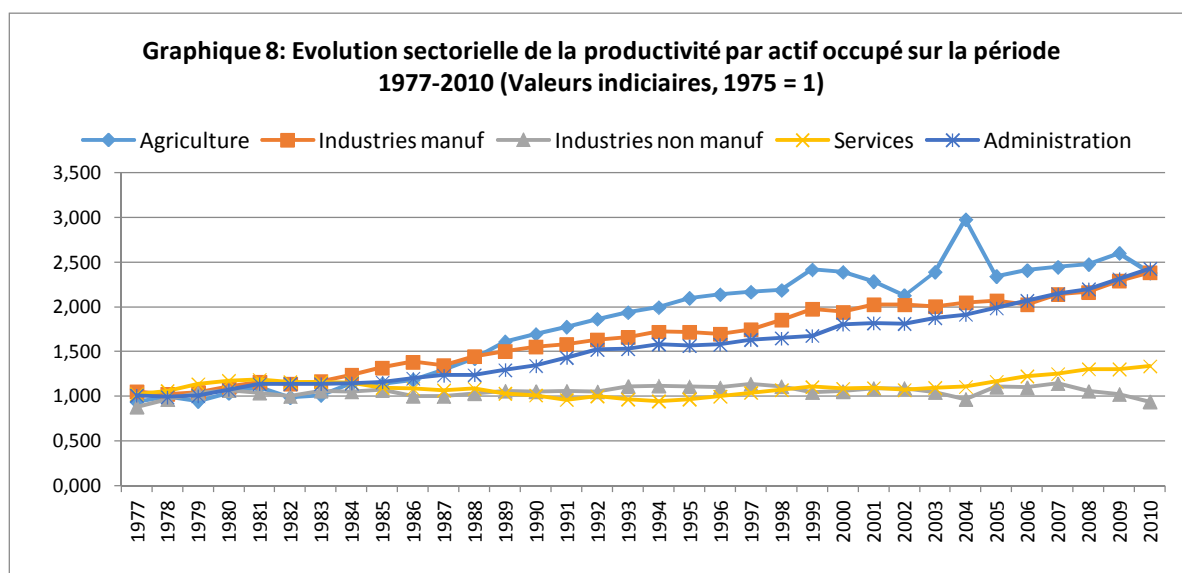
Tableau 14: Réallocation intersectorielle des actifs occupés entre 1977 et 2010

Secteurs	Variation de la valeur alpha*
Agriculture	-0,158
Industries manufacturières	0,047
Industries non manufacturières	-0,024
Services	0,127
Administration	0,008

Source: Calculs des auteurs;

* la valeur alpha correspond à la part des actifs occupés du secteur *i* par rapport à l'ensemble des actifs occupés.

D'après les estimations effectuées, il s'avère d'une part que la réallocation des actifs occupés au cours de la période 1977-2010 s'est opérée en faveur des services et à un degré moindre en faveur des industries manufacturières et de l'administration. On notera au passage la baisse significative de la part des actifs occupés dans le secteur agricole et dans une moindre mesure dans les industries non manufacturières.



Source: Calculs des auteurs à partir des données de l'ITCEQ

D'autre part, pour que l'effet structurel se renforce, il faut que les secteurs observant une réallocation positive des actifs occupés aient le niveau de productivité le plus élevée. Or, conformément aux données du *tableau 14* et du *graphique 8*, la réallocation du facteur travail

la plus forte ne s'opère pas vers le secteur observant le niveau de productivité le plus élevé. A titre d'exemple, alors que les services sont concernés par la plus importante réallocation du facteur travail, le niveau de la productivité par actif occupé dans ce secteur est comparativement plus faible que celui des industries manufacturières²³. L'intensité de l'effet structurel se trouve alors atténuée.

3.3. Définition et estimation de la qualité du capital

La qualité du capital est déterminée par le service rendu par le capital. Ce dernier est mesuré par le profit additionnel généré par une unité supplémentaire de capital. Le service rendu par le capital est influencé par trois facteurs :

- la composition du capital: % actifs physiques (Machines et autres équipements...), % actifs intangibles (études, R&D, logiciels...)
- la rapidité de renouvellement du capital
- la qualité intrinsèque du capital

La mesure indiciaire de la qualité du capital est estimée de manière résiduelle par la différence entre la progression du service rendu par le capital et l'accumulation du capital (patrimoine).

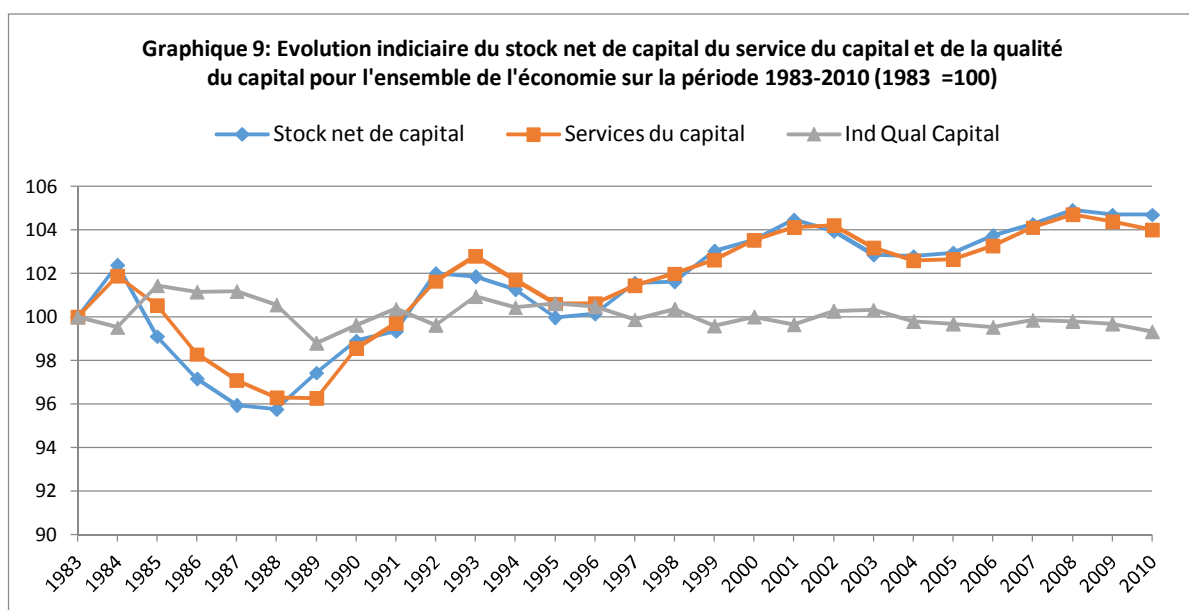
Techniquement, la mesure de la qualité du facteur capital nécessite dans un premier temps de mesurer le service du capital à travers un indice traduit par une somme pondérant les parts de différentes catégories de *stocks productifs* d'actifs corporels et incorporels par leurs coûts d'usage respectifs. L'écart entre le service du capital et le stock net de capital observé constitué de l'ensemble des actifs permet de déduire une valeur indiciaire (*indice de Fisher*) de la qualité du capital.

Afin d'estimer le service du capital pour l'ensemble de l'économie (hors agriculture), quatre catégories d'actifs ont été utilisées: *Bâtiments, Machines et outillages, matériel de transport et études*. A partir des données disponibles sur la FBCF aux prix courants et la

²³ Une étude de l'ITCEQ (2011) appliquant une méthode différente de décomposition de la productivité du travail réalisée sur un échantillon d'entreprises opérant dans les industries manufacturières confirme l'importance de la réallocation du facteur travail des entreprises les moins efficaces vers les entreprises les plus efficaces dans les industries de la chaussure et du cuir et dans les industries métalliques.

FBCF aux prix constants de 2005 relatifs à ces catégories d'actifs, il a été possible d'estimer le stock de capital net total²⁴ sur la période 1983-2010.

Sur la même période a été également effectué le calcul du stock productif de capital²⁵ dont l'estimation entre dans celle du coût d'usage du capital. Ce dernier a été calculé sur la base d'un taux d'intérêt réel endogène. L'évolution des valeurs indiciaires du service du capital, du stock net de capital et de la qualité du capital sur la période 1983-2010 sont portées dans le *graphique 9*.



*Source: Calculs des auteurs à partir des données de l'ITCEQ.
Estimations effectuées hors agriculture et logement*

Au cours de la période 1983-2010, le taux de croissance annuel moyen du stock net de capital est estimé à 0,2% alors que la progression moyenne du service du capital n'a été que de 0,1%. Par conséquent, la qualité du capital a observé une baisse moyenne de l'ordre de -0,1% au cours de la même période.

En l'absence d'une observation de la qualité intrinsèque des actifs utilisés et de leur taux de renouvellement, la seule explication possible de la baisse de la qualité du capital que l'on

²⁴ La valeur des paramètres nécessaires au calcul de cette variable tel que la durée moyenne de vie de la cohorte d'une catégorie d'actif ont été fixées respectivement à 32 ans pour les bâtiments, 16 ans pour les machines et outillages, 12 ans pour le matériel de transport [ITCEQ, 2012]. Une durée de 7 ans a été en revanche fixée pour les études. Enfin, la valeur du DBR (*Declining Balance Rate*) qui correspond au produit du taux de dépréciation du capital et de la durée de vie moyenne d'un actif a été fixée à 2 [voir OCDE, 2009].

²⁵ Le stock de capital productif étant la somme de la valeur du stock de capital net de début de période et de la moitié de la valeur de la formation brute de capital fixe de l'année courante.

peut retenir à ce niveau correspond à la contribution des différents actifs au service du capital. Nos estimations montrent que l'actif "études" qui approxime les actifs intangibles apporte une contribution très limitée au service du capital alors que l'essentiel est apporté par les actifs tangibles (Bâtiments, machines et outillage et matériel de transport). En effet, la contribution de l'actif "études" est évaluée en moyenne à 0,4% sur l'ensemble de la période 1983-2010.

Pour affiner l'analyse de la progression de la qualité du capital, il est procédé à une décomposition de la période totale en quatre sous périodes correspondant respectivement aux périodes d'avant ajustement structurel (1983-1986), post ajustement structurel (1987-1995) et post mise à niveau (1997-2000 et 2000-2010). Les résultats relatifs à ces différentes sous-périodes sont indiqués dans le *tableau 15*.

Tableau 15: Evolution de la qualité du capital par sous-périodes

	1983-2010	1983-1986	1987-1993	1997-2000	2000-2010
Stock Net de Capital	0,2%	-1%	1%	0,6%	0,1%
Services du Capital	0,1%	-0,6%	0,96%	0,7%	0,04%
Qualité du capital	-0,1%	0,4%	-0,04%	0,1%	-0,06%

*Source: Calculs des auteurs à partir des données de l'ITCEQ.
Estimations effectuées hors agriculture et logement*

Ces résultats montrent que la qualité du capital a observé une progression positive sur deux périodes. En effet, alors que la période 1983-1986 a observé une baisse du stock net de capital du fait de la crise économique d'avant ajustement structurel, la progression du service du capital -par nature pro-cyclique- a été de -0,6% conduisant ainsi à une amélioration de la qualité du capital de 0,4%. Par ailleurs, pendant les premières années de la mise à niveau qui ont connu des investissements importants en capital expliquant la progression de 0,6% du stock de capital net sur la période 1997-2000, la même période a permis la réalisation d'une progression significative du service du capital (0,7% en moyenne) conduisant à une amélioration de la qualité du capital de 0,1%. Il est à noter néanmoins le tassement de la qualité du capital sur période 1987-1993 nonobstant la forte progression du stock net de capital expliquée par les grandes réformes économiques engagées (privatisations, incitations aux investissements, libéralisation des services) au cours de cette période. Enfin, et alors que

les programmes de mise à niveau et de modernisation industrielle devaient contribuer de manière permanente à stimuler la qualité du capital, celle-ci a quasiment stagné sur la période 2000-2010.

Par ailleurs, une analyse plus fine de l'évolution de la qualité du capital orientée au niveau du secteur marchand met en évidence des écarts significatifs entre les industries manufacturières, non manufacturières et les services marchands (*tableau 16*).

Tableau 16: Evolution de la qualité du capital par secteur et par sous-périodes.

	1983-2010	1983-1986	1987-1993	1997-2000	2000-2010
Ensemble de l'économie	-0,1%	0,4%	-0,04%	0,1%	-0,06%
Secteur Marchand	-0,040%	0,38%	-0,002%	0,04%	-0,12%
Industries Manufacturières	-0,042%	0,24%	-0,23%	0,19%	-0,14%
Industries non Manufacturières	0,024%	0,36%	-0,30%	0,24%	0,12%
Services marchands	-0,03%	0,39%	0,16%	0,05%	-0,07%

Source: Calculs des auteurs à partir des données de l'ITCEQ. Estimations effectuées hors agriculture et logement

En effet, alors que la qualité du capital a observé une amélioration assez modeste dans les industries non manufacturières (0,024% en moyenne) au cours de la période 1983-2010, les industries manufacturières et les services observaient une baisse de qualité du capital respectivement de -0,042% et -0,03%. Les données par sous-périodes montrent également que dans les cas des industries manufacturières, l'amélioration de la qualité du capital (0,19%) a été plus conséquente pendant les premières années de la mise en œuvre du programme de mise à niveau (période 1997-2000) alors qu'elle régressait fortement (-0,14%) au cours de la décennie 2000-2010. Il est à noter également la progression décroissante de la qualité du capital au niveau des services marchands sur les quatre sous périodes.

4. Pistes de réformes pour un redressement de la croissance potentielle

Compte tenu des contraintes liées à la qualité des facteurs de production analysées dans ce qui précède et qui, il faut le rappeler, peuvent affecter la PGF et par conséquent la croissance potentielle de l'économie tunisienne, les pouvoirs publics sont appelés à entreprendre des mesures s'articulant autour de deux axes suivants: le renforcement de la qualité de la force de travail (3.1) et l'incitation des entreprises à investir et à innover.

4.1 Réformes renforçant la qualité de la force de travail

- Réforme du système d'éducation et de formation en vue d'un meilleur appariement entre l'offre et la demande et une moindre dualité du marché.
- Mise à niveau des bureaux de placement afin qu'ils puissent agir en tant que conseiller et non en tant que bureau d'enregistrement.
- Discrimination positive en faveur des filières professionnelles de manière à mettre en valeur les compétences acquises. (incitations en termes de bourses d'études attribuées non seulement en fonction des revenus des parents mais aussi en fonction des filières choisies, prise en charge des frais de scolarité et d'hébergement .)

4.2 Réformes pour inciter les entreprises à investir et à innover

- Repenser la politique industrielle: Favoriser l'émergence de champions nationaux et mettre l'accent sur des secteurs porteurs tels que les industries aéronautiques, les IME, la biotechnologie et l'agroalimentaire.
- Réforme du code d'investissement: Méthode d'octroi des avantages sélective fondée uniquement sur le contenu technologique des projets ainsi que la localisation géographique.
- Combiner capital risque et financements publics des projets.
- Restructuration du système national d'innovation. L'Etat doit favoriser les investissements en R&D via les crédits d'impôt-recherche, les mécanismes d'aide directe, le capital risque en réduisant au minimum les intermédiaires par l'instauration d'une agence nationale jouant un rôle de facilitateur.

- Stimulation de la concurrence sur le marché des biens et services. Les obstacles à la concurrence freinent l'adoption des innovations.
- Desserrer les obstacles d'accès des PME aux sources de financement bancaire.
- Restructuration du système financier en vue d'une meilleure contribution à l'investissement.

5. De la croissance potentielle à la qualité de la croissance.

Le redressement du potentiel de croissance a certes des effets importants sur les performances économiques d'un pays. Mais c'est par son caractère inclusif et par sa durabilité que la croissance potentielle est susceptible d'induire une croissance qualitative. Pour que la croissance potentielle génère une croissance de qualité, il faut que les ajustements opérés pour accroître le potentiel de croissance économique tiennent compte des facteurs indispensables aux améliorations dans les domaines social et environnemental et ce, afin de garantir le bien être escompté de la croissance.

Précisons également que du point de vue de l'objectif de bien-être auquel l'OCDE y consacre des mesures spécifiques (*How life is, Measuring Well Being*), il se mesure à la fois par les conditions matérielles de vie (revenu, emploi, logement) et par la qualité de la vie (santé, éducation et compétences, gouvernance, qualité de l'environnement, sécurité et bien être subjectif).

5.1. La croissance potentielle n'est pas forcément garante d'une croissance de qualité !

En effet, certains rapports de l'OCDE le démontrent. A titre d'illustration, nous allons nous référer à un rapport récent de l'OCDE relatif au cas de la Corée du Sud.

La Corée du Sud est l'un des pays de l'OCDE où l'expansion économique a été la plus rapide au cours des 10 dernières années. En 2010, ce pays réalisait un taux de croissance de 6,5% alors que le taux de croissance au cours de la période 2000-2010 avoisinait 5.5%. Son RNDB / habitant PPA (\$ courant) est passé de 17990 en 2000 ; à 32150 en 2012.

Il n'en demeure pas moins que le modèle de croissance de La Corée du Sud a commencé à atteindre ses limites à partir de 2011 avec un taux de croissance de 3,7%, ce même taux s'établissant à 2,8% en 2012. Les défaillances structurelles du modèle de croissance Coréen se situent sur les plans économique, social et environnemental.

Sur le plan économique:

1/ Dualisme Chaebols / PME

- * Dualisme matérialisé par une prédominance des *Chaebols* (grands groupes / conglomérats) et une faible participation des PME non affiliées à des groupes au processus de croissance ---> distorsion de concurrence.
- * Les PME étant contraintes par l'accès au crédit, l'intervention des pouvoirs publics par un soutien financier à long terme n'a pas favorisé l'expansion des PME.
- * La Main d'œuvre qualifiée (diplômés) s'orientent davantage vers les grandes entreprises, pénurie de main d'œuvre pour les PME.

2/ Un système d'innovation en perte de créativité

En 2012, les dépenses de R-D de la Corée étaient les plus élevées de la zone OCDE puisqu'elles s'établissaient à 4.4 % du PIB . La R&D privée représente 75% du total des investissements en R&D, R&D publique 25%. Cependant:

- * Concentration des investissements dans la R&D dans les grandes entreprises, tandis que les entreprises comptant moins de 250 travailleurs ne représentaient que 24 % du total, ce qui contribue à la faiblesse de la productivité des PME.
- * Rôle limité joué par les universités, qui ne réalisaient que 10 % des activités de R&D en Corée en 2011 alors que les universités emploient trois quarts des titulaires de doctorats du pays.
- * La proportion de brevets d'entreprises citant des technologies mises au point à l'université n'est que de 5 %, contre 9 % environ au Canada et aux États-Unis.
- * Faible contribution des universités à la recherche fondamentale, alors que celle-ci gagne en importance à mesure que la Corée s'approche de la frontière technologique dans de nombreux domaines.
- * Qualité faible de la R&D publique développée dans les Instituts publics de recherche (IPR): faible apport aux entreprises privées pour un budget atteignant 1% du PIB.
- * Absence de coordination entre universités, IPR et laboratoires publics de recherche
- * Faiblesse de la coopération internationale en matière de R&D.

3- Un secteur des services à faible productivité :

- * Le développement tiré par le secteur manufacturier a détourné les capitaux, les compétences et d'autres ressources du secteur des services. En 2012, la productivité du secteur des services s'établissait à 45 % seulement de celle du secteur manufacturier.
- * l'augmentation de la production du secteur manufacturier a reposé sur des gains de productivité, la croissance des services a été fondée sur l'augmentation de leurs effectifs.
- * Faible part de la valeur ajoutée des services dans les exportations

Sur le plan social

1/ Dualisme au niveau du marché du travail:

- * Existence d'un travail régulier et d'un travail non régulier qui représente le tiers des actifs occupés.
- * Les travailleurs réguliers bénéficiant d'une protection de l'emploi relativement élevée grâce aux politiques publiques, aux pratiques en vigueur dans les entreprises, aux traditions sociales et à la représentation syndicale.
- * A qualifications comparables, il existe un écart de salaire important entre travailleurs réguliers et non réguliers d'où une forte dispersion des salaires.
- * Autres conséquences: couverture sociale limitée pour le travail non régulier et taux de rotation des effectifs importante (plus que la moyenne des pays de l'OCDE)

2/ Inégalités salariales et pauvreté

- * En 2009, le rapport entre le quintile de revenu supérieur et le quintile inférieur atteignait 5.7 . Le taux de pauvreté relative s'établissait à 15 %.
- * Sous l'effet du creusement des inégalités, la classe moyenne ne représentait plus que 67.5 % de la population en 2010, contre 75.4 % en 1990.

3/ Endettement excessif des ménages

- * Cet endettement représente en moyenne 164% du revenu du ménage concerné.
- * Un nombre élevé de ménages sont en situation de défaut de paiement.

4/ Faible couverture par le régime des retraites

Seule quart des personnes âgées reçoivent des prestations du régime national des retraites.

Sur le plan environnemental

- Malgré l'ampleur des dépenses engagées au titre de la croissance verte, les émissions de GES ont augmenté de 18 % au cours de la période 2007-11, inversant le mouvement de baisse du ratio des émissions au PIB qui s'était amorcé en 1997
- Forte consommation d'énergie (électricité) qui contribue à augmenter les émissions de GES (Gaz Effet de Serre). La consommation d'électricité par unité de PIB en Corée était 1.7 fois supérieure à la moyenne de l'OCDE. Cette s'explique par un prix de l'électricité qui est très inférieur à son coût de production

Ainsi, les données relatives au cas de la Corée du Sud permettent de disposer d'une illustration assez pertinente des conditions dans lesquelles l'output d'un modèle de croissance économique performant sur une période donnée peut ne pas déboucher sur une croissance de qualité.

5.2. Préalables à la qualité de la croissance

En période de crise, les gouvernements ont tendance à focaliser le développement des actifs physiques au détriment du capital humain et du capital naturel ce qui constitue une erreur de pilotage du processus de croissance vers les objectifs de qualité (Banque Mondiale, 2002).

Pour éviter une telle erreur, le processus de croissance doit être pilotée en intégrant les 4 aspects suivants:

Aspects relatifs à l'accumulation des actifs:

- L'accumulation des actifs doit être équilibrée entre actifs tangibles et intangibles et les pouvoirs publics sont appelés à éviter les politiques favorisant les distorsions (subvention des actifs tangibles au détriment des actifs intangibles).
- Les investissements dans le facteur humain doivent valoriser davantage la formation pratique qui est garante de meilleures qualifications et compétences.

- Les pouvoirs publics doivent assumer leur rôle en matière de préservation des ressources naturelles: augmenter les redevances au titre de l'utilisation des ressources naturelles et taxer les externalités négatives (pollution).

Aspects liés à la redistribution

- Une réduction des inégalités de revenus devrait s'opérer par une fiscalité plus juste.
- Les pouvoirs publics doivent agir en faveur d'une meilleure répartition des chances notamment en matière d'accès à une éducation de qualité.
- Les décideurs doivent également garantir un accès plus équitable aux soins.

Aspects relatifs à la gestion des risques

- La gestion des risques financiers doit se faire dans le sens d'un découragement des capitaux de court terme (par nature volatiles) et d'un encouragement des IDE. Par ailleurs, une meilleure gestion des risques financiers passe par un renforcement de la réglementation et du contrôle interne du marché financier domestique.
- La gestion des risques qui sont de l'apanage des décideurs politiques devrait également s'opérer dans le sens d'une gestion des conséquences sociales des crises à travers la mise en place de filets de sécurité (*safety net*).

Aspects relatifs à la gouvernance (aspects institutionnels)

Dans ce cadre, les décideurs publics doivent:

- Agir en faveur d'une gestion saine des affaires publiques
- Lutter contre la corruption et les rentes de situation
- Eviter l'accaparement de l'Etat (state capture) par les groupes d'intérêt
- Accorder une place à la société civile dans le cadre des propositions de réformes
- Promouvoir une administration fondée sur le mérite

Par ailleurs, et au-delà des préalables indispensables à l'achèvement des objectifs d'une croissance de qualité, les pouvoirs publics, censés piloter le processus de croissance en vue d'atteindre ces objectifs, doivent disposer d'un référentiel de mesure et d'évaluation de la qualité de la croissance.

Dans ce qui suit, nous proposons une batterie d'indicateurs de mesure de la qualité de la croissance inspirés du cas français (Barreau et Ducos, 2014). Il s'agit d'indicateurs de premier et de second rang susceptibles de constituer un tableau de bord.

Tableau de bord de mesure de la qualité de la croissance

Indicateurs: capital productif et capital humain

Indicateur 1: Capital productif : rapport actifs physiques et incorporels / PIB

Indicateur 2: Capital humain : proportion des 25-64 ans titulaires d'un diplôme supérieur / niveau secondaire.

L'indicateur 2 peut être complété par d'autres indicateurs de second rang:

- taux de transition CDD - CDI,
- chômage des jeunes entrants sur le marché du travail (1 à 4 ans après sortie du système éducatif).
- Proportion des NEET (*Neither in Education, Employment nor in Training*, proportion des 15-29 ans en dehors du système scolaire, d'une formation continue ou d'emploi

Indicateurs capital environnemental

Indicateur 3: représentatif de la biodiversité: **Proportion artificialisée du territoire national (%)**

Indicateur 4: représentatif du système climatique: **Evolution de l'empreinte carbone** (émission de carbone nécessaire à la consommation d'un pays, importations incluses)

Indicateurs capital social

Indicateur 5 (premier rang): rapport S80/S20

S80: masse des revenus détenus par les 20% les plus aisés

S20: masse des revenus détenus par les 20% les plus pauvres

Indicateurs de second rang : les mesures de bien-être de l'OCDE.

Indicateurs de la dette

Indicateur 6 (premier rang) : Rapport dette publique nette / PIB

Dette nette = différence entre engagements financiers de l'Etat et l'ensemble des actifs qu'il détient (directement ou indirectement). Le calcul de la dette nette suppose d'inclure la dette implicite de l'Etat.

Indicateur 7: Dette externe nette / PIB

Dette externe nette = engagements des résidents vis-à-vis de l'étranger nets des créances détenus sur l'étranger.

5.3. Obstacles à la réalisation d'une croissance de qualité en Tunisie

L'objectif fondamental consiste à réaliser une croissance qui soit plus inclusive, se traduisant non pas simplement par l'égalité de traitement et d'opportunités, mais par des réductions profondes de la pauvreté et un accroissement massif et correspondant des emplois. La qualité de la croissance s'apprécie d'abord par son caractère d'inclusivité, particulièrement par l'aptitude de la population à en bénéficier par l'accès à l'emploi. Dans ce cadre, l'un des défis majeurs du schéma de croissance est d'induire un niveau appréciable de l'élasticité de l'emploi pour résorber le chômage et faire face à l'accroissement de la population active. Un retour à un référentiel factuel des expériences internationales comparées en la matière révèle en effet une nette migration du cadre opérationnel du développement fondé sur les concepts de la croissance endogène (rôle de l'ouverture, de la technologie, du capital humain, etc.), de la croissance durable ou de la croissance pro-pauvre vers celui de la croissance inclusive et du développement inclusif pro-croissance (circularité de la relation croissance, emploi et lutte contre la pauvreté et les inégalités).

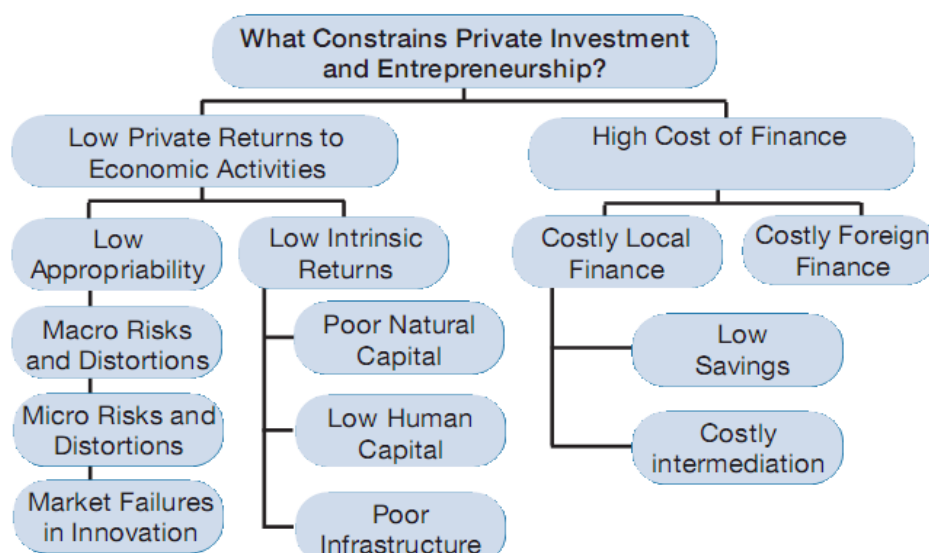
Deux approches sont souvent déclinées par les instances internationales, l'approche HRV (2005)²⁶ et l'approche MILES (Macroeconomic policies, Investment climate ó Institutions - Infrastructure, Labor market regulations, Education and skills, Social protection) à laquelle recourt IFC & World Bank (2013).

Les implications de l'approche HRV pour la méthodologie suivie sont en fait centrées sur l'identification des sources de la croissance et des déficits de qualité de la croissance qui

²⁶ Faisant référence aux travaux de Hausmann, Ricardo, Rodrik, Dany et Velasco, Andres (HRV).

sont principalement recentrés sur les contraintes et obstacles à l'entrepreneuriat et à l'investissement privé:

Figure 1: La maquette des contraintes majeures à la croissance ó HRV



Source: Adapté à partir de HRV (2005)

Cette maquette décrit les priorités opérationnelles de transformations structurelles pour améliorer la qualité de la croissance :

En particulier, le développement et le comblement des déficits infrastructurels permet d'accélérer la croissance grâce à des investissements dans le transport, l'énergie et l'eau.

Dans le même temps, le renforcement de l'intégration économique est indispensable pour réaliser pleinement le potentiel de croissance, participer à l'économie mondiale et profiter des avantages d'un marché mondial de plus en plus interconnecté. La dynamique de la création de richesse et d'emplois et le développement du secteur privé sont de plus en plus tributaires de la levée des obstacles à l'accès aux sources de financement et aux fonds privés plutôt que publics. L'accent est porté sur le développement de l'entrepreneuriat, l'élimination des difficultés auxquelles se heurtent les femmes entrepreneurs et les jeunes entrepreneurs et l'appui au développement des micro-entreprises et des petites et moyennes entreprises. Le renforcement du secteur financier contribuerait au développement des marchés de capitaux, à la promotion d'une meilleure gouvernance et la gestion de risques des institutions financières et à favoriser l'adoption et l'application des normes et réglementations financières.

De même, la croissance économique ne peut se réaliser que sur les bases les plus solides de gouvernance et de responsabilisation, en appuyant les processus d'inclusion et de reddition de compte ó notamment en renforçant les capacités des parlementaires, des médias et des organisations de la société civile. Afin d'améliorer la gestion des finances publiques, il s'agit aussi de soutenir la décentralisation financière et la mobilisation des ressources intérieures.

Enfin, les questions de qualifications et de technologies requièrent une importance capitale. Pour améliorer l'offre de travailleurs qualifiés, le renforcement de la formation technique et professionnelle doit être lié à des besoins précis sur le marché du travail. L'objectif visé consiste à faire acquérir par les jeunes les compétences requises, y compris les compétences permettant de créer des petites entreprises.

En revanche, l'approche MILES intègre le schéma précédent du climat des affaires et de l'investissement dans un cadre global d'évaluation de la conduite des politiques macroéconomiques et des transformations structurelles liées à d'autres dispositifs institutionnels, de régulation ou d'état des infrastructures.

Ces deux grilles de lecture peuvent être condensées dans une matrice simplifiée d'un cadre conceptuel généré par un certain nombre de piliers fondamentaux suivants (tableau 17):

Tableau 17 : Matrice conceptuelle

Piliers	Composante	Exposé des motifs
1	Climat des affaires, de l'investissement et de la compétitivité	Un climat des affaires et une fiscalité facilitant le développement des activités des entreprises tout en procurant les ressources à l'État et en optimisant son contrôle.
2	Qualité des institutions	Une bonne gouvernance de l'ensemble du système (transparence, coordination, redevabilité, etc.) et au coût minimal (procédures).
3	L'environnement du système productif, du tissu entrepreneurial et de l'innovation	La dotation du système productif en facteurs de production de qualité et d'un tissu entrepreneurial privé dense et bénéficiant d'un management de qualité. Ce qui implique un bon niveau du capital humain, une technologie plus avancée, etc. De même,
4	Accès aux sources de financement	Une inclusion bancaire et financière adéquate et un système de financement accessible aux entreprises avec des coûts abordables.
5	Disparités régionales	Une intégration des régions dans le processus de croissance.

Source : Compilation de l'étude

5.3.1. Le climat des affaires, de l'investissement et de la compétitivité

Selon le rapport Doing Business²⁷, le positionnement à partir des rangs intermédiaires par composantes de réformes facilitant la pratique des affaires²⁸ permet de relever plusieurs domaines qui sont devenus d'autant plus problématiques durant la période de transition, et en particulier la création d'entreprises, l'obtention des prêts, le transfert de propriété et la

²⁷ cf. World Bank and the International Finance Corporation (2013, 2014), Doing Business in a More Transparent World, Washington, D.C).

²⁸ Les composantes retenues englobent les modalités de création d'entreprises, la facilitation du commerce transfrontalier, l'octroi de licences et l'obtention des permis de construire, le raccordement à l'électricité, le transfert de propriétés, l'obtention des prêts, la protection des investisseurs, le paiement des impôts et taxes, l'exécution des contrats et le solutionnement de l'insolvabilité.

protection des investisseurs. Ces entraves expliquent la baisse du taux d'investissement ainsi que la faible attractivité en termes d'investissement direct étranger, qui est aussi imputable aux autres obstacles afférents au transfert de propriété et à la protection des investisseurs.

Tableau 18 : Pratique des affaires en Tunisie (rang par indicateurs)

Facilité de...	Rang 2014	Rang 2013	Variation dans le classement
Faire des affaires	51 (189pays)	49 (183pays)	-2
Création d'entreprise	70	63	-7
Octroi de permis de construire	122	114	-8
Raccordement à l'électricité	55	53	-2
Transfert de propriété	72	69	-3
Obtention de prêts	109	105	-4
Protection des investisseurs	52	51	-1
Paiements des taxes et impôts	60	59	-1
Commerce transfrontalier	31	30	-1
Exécution des contrats	78	77	-1
Règlement de l'insolvabilité	39	39	-

Source: World Bank and the International Finance Corporation (2013, 2014)

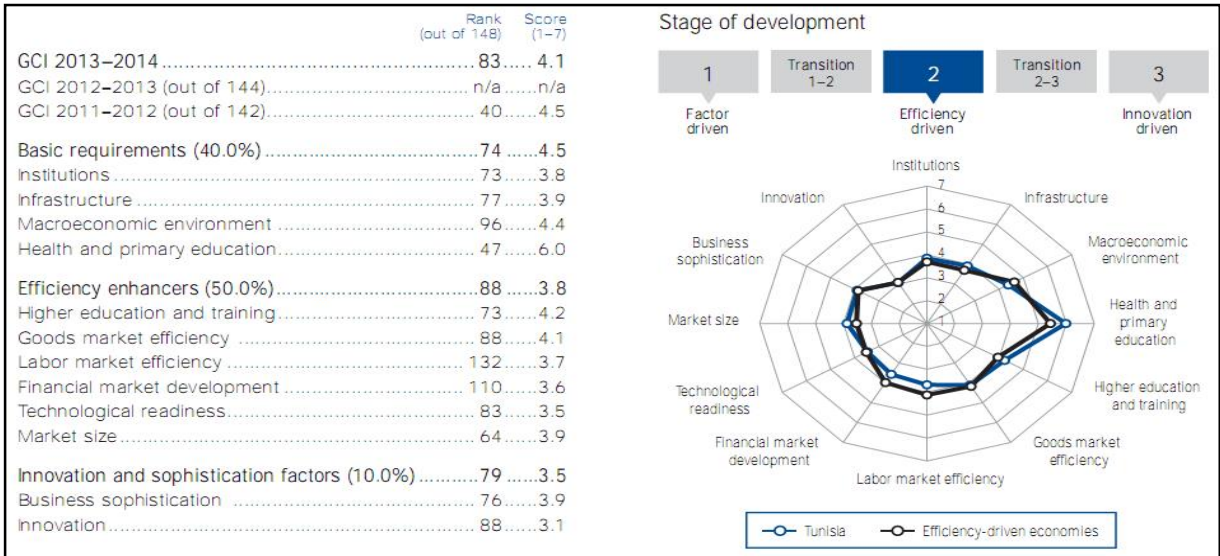
Dans le même temps, le rapport mondial de la compétitivité (Global Competitiveness Report, version 2013-2014)²⁹ a dégradé la compétitivité globale de la Tunisie du 40^{ème} rang sur un total de 142 pays³⁰ au 83^{ème} rang sur un total de 148 pays avec un score de 4,1 (sur une

²⁹ Le Classement du World Economic Forum se base sur 12 piliers regroupés en trois domaines : (i) les fondamentaux (basic requirements) que forment les institutions, l'infrastructure, la stabilité macroéconomique, la santé et l'enseignement primaire, (ii) les facteurs d'efficacité (efficiency enhancers) que forment l'enseignement supérieur et la formation, l'efficacité du marché des biens, l'efficacité du marché du travail, le développement du marché financier, l'aptitude technologique, la taille du marché, (iii) les facteurs d'innovation et de sophistication des affaires (innovation and sophistication factors). En outre, le WEF a introduit un nouvel indice de compétitivité durable qui tient compte de nouveaux piliers d'ajustement, la soutenabilité sociale et le développement durable.

³⁰ Selon le classement 2011-2012. La Tunisie ne figurait pas dans le classement 2012-2013.

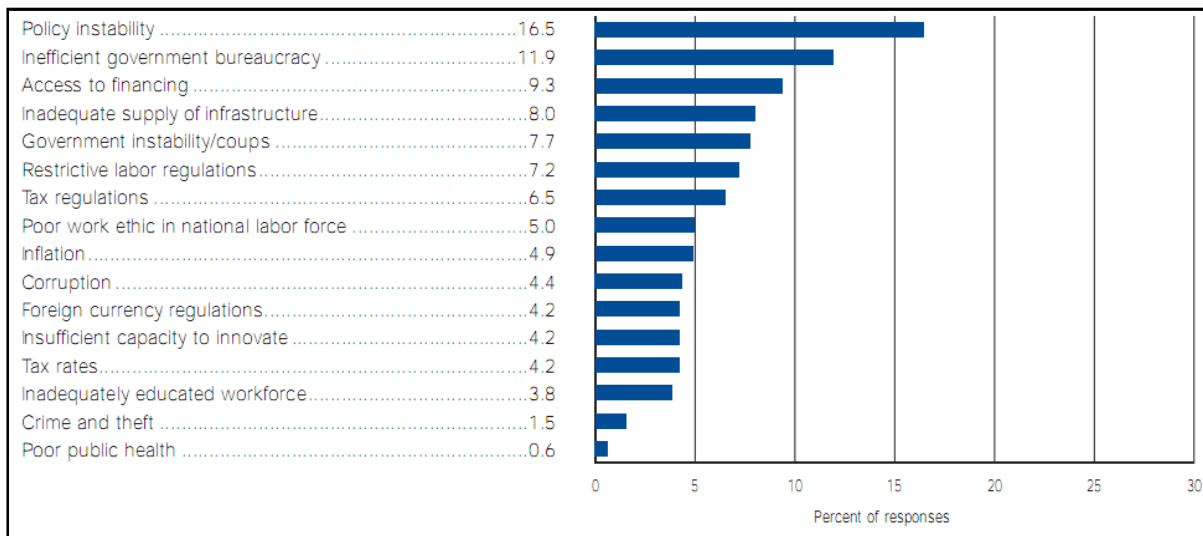
échelle de 1 à 7). En particulier, les déficiences au niveau du climat compétitif résident essentiellement dans la faible dotation à la fois, au niveau des facteurs d'innovation et de sophistication des affaires (79^{me} rang avec un score de 3,5 contre 3,9 auparavant) et au niveau des facteurs d'efficacité (88^{ème} rang avec un score de 3,8 contre 4,1 dans le classement précédent). La faible notation dans ce registre est largement expliquée par les retards significatifs dans le développement du marché financier avec un score de 3,6 seulement. Selon ce même rapport, la dégradation du climat compétitif et de l'investissement est aussi attribuable à plusieurs obstacles majeurs, dont en particulier le climat d'instabilité et d'incertitude politiques, l'inefficacité de la bureaucratie gouvernementale et les difficultés d'accès aux sources de financement avec des scores, respectifs, de (16,5%), (11,9%) et (9,3%) d'appréciations jugées problématiques par les chefs d'entreprises.

Figure 2: Global Competitiveness Index



Source: World Economic Forum (2013, 2014)

Figure 3: % des chefs d'entreprises jugeant problématiques les principaux facteurs influençant l'investissement



Source: World Economic Forum (2013, 2014)

5.3.2. La qualité des institutions

Malgré l'avancée de certaines réformes dans la libéralisation de l'économie et la facilitation de la pratique des affaires dans des domaines tels que la création d'entreprises et la protection des investisseurs, l'investissement privé ne décolle pas et son corollaire, le chômage, continue de peser. Cette énigme de la croissance peu créatrice d'emplois s'explique : l'incertitude institutionnelle, en augmentant les coûts de transaction, sape la crédibilité des réformes et crée un climat défavorable au développement du secteur privé et à l'innovation.

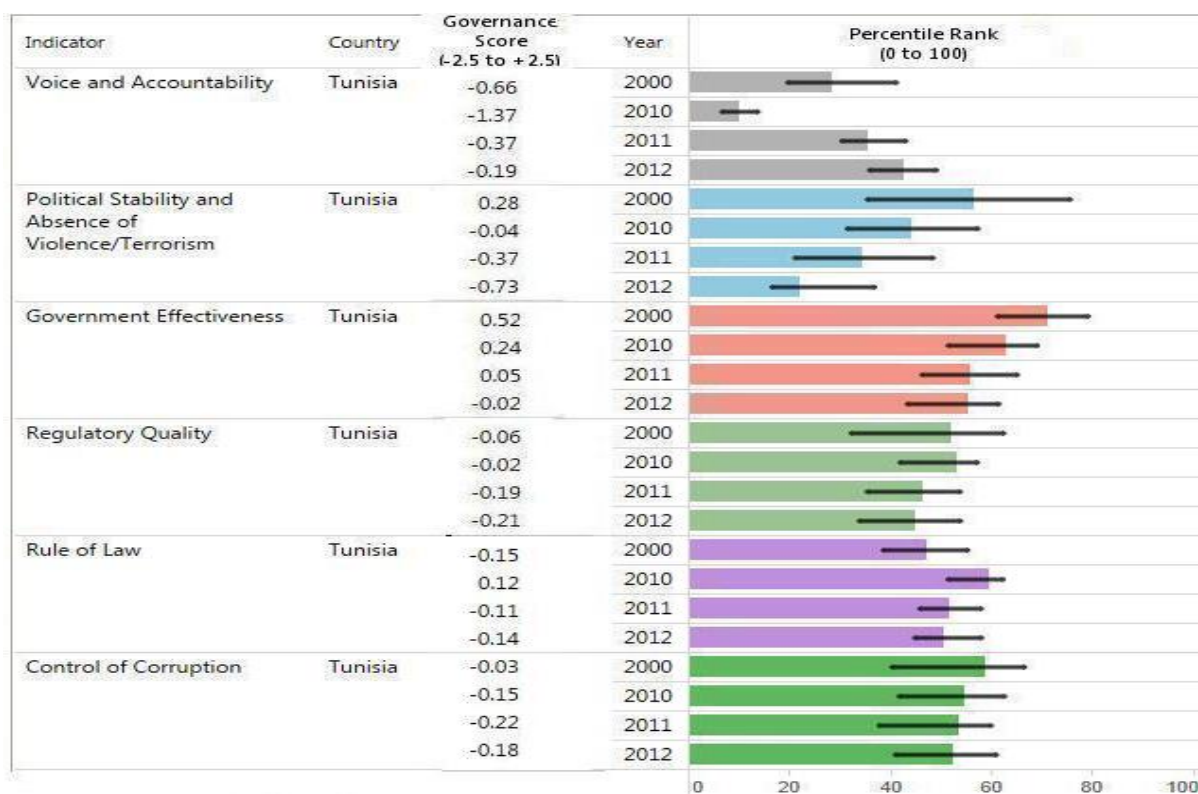
La base de classement générique la plus élaborée en matière de gouvernance est celle de l'Institut de la Banque Mondiale³¹. Elle est composée de six indicateurs composites agrégés destinés à évaluer la qualité des institutions (voice and accountability : participation et responsabilisation ou encore voix et redevabilité, political stability and absence of violence : stabilité politique et absence de violence, government effectiveness : efficacité des pouvoirs publics ou du gouvernement, regulatory quality : qualité de la régulation, rule of law : règle ou Etat de droit et control of corruption : contrôle de la corruption).

³¹ Cf. World Bank Institute (2013) ainsi que la série de publications « Governance Matters » de Kaufmann, D., A. Kraay, and M. Mastruzzi (www.govindicators.org).

Ces indicateurs sont construits à partir d'une compilation statistique d'un grand nombre de réponses à des enquêtes sur la qualité de la gouvernance menées par diverses organisations auprès des entreprises, des citoyens et des experts. L'indice global de gouvernance est calculé comme la moyenne des six mesures précédentes. Un score, variant entre -2.5 (mauvaise gouvernance) et +2.5 (bonne gouvernance), est accordé pour chaque pays.

En dépit de l'amélioration relative de la notation au niveau de la participation et la responsabilisation, une dégradation des indicateurs de stabilité politique et d'efficacité des pouvoirs publics a été enregistrée pour la Tunisie durant la dernière période. Elle est essentiellement imputable à la qualité de la réglementation et particulièrement à un autre aspect qui lui directement lié, en l'occurrence la perception de la corruption par le secteur privé.

Figure 4 : Indicateurs de gouvernance



Source : World Bank Institute (2013)

5.3.3. L'environnement du système productif, du tissu entrepreneurial et de l'innovation

Selon le dernier recensement du répertoire national des entreprises tunisiennes³², le nombre d'entreprises privées s'élève en Tunisie à 597321, dont près de 99% sont des micros et petites entreprises (dont 97,8% opèrent dans le secteur on-shore généralement non exportateurs ou partiellement exportateurs, avec la prépondérance d'une structure d'actionnariat majoritairement familiale), et seulement 1% sont de taille moyenne ou grande (Tableau 19). Selon une récente étude de la Banque Mondiale³³, cette structure actuelle des firmes tunisiennes limite substantiellement leurs capacités à innover.

Tableau 19: Evolution des entreprises privées selon la tranche de salariés

Tranche de salariés	Année					
	2006	2007	2008	2009	2010	2011
0	411 080	435 229	448 398	467 861	491 206	517 440
1-2	37 177	38 406	40 557	41 831	43 324	45 234
3-5	13 538	13 867	14 464	14 861	15 632	15 904
Micro Entreprises	461 795	487 502	503 419	524 553	550 162	578 578
%	96,7%	96,8%	96,8%	96,8%	96,8%	96,9%
6-9	5 460	5 520	5 723	6 047	6 459	6 668
10-19	4 315	4 444	4 542	4 858	5 039	5 137
Petites Entreprises	9 775	9 964	10 265	10 905	11 498	11 805
%	16,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	1,9%
Micro/Petites Entreprises	471 570	497 466	513 684	535 458	561 660	590 383
%	98,7%	98,8%	98,8%	98,8%	98,8%	98,8%
20-49	3 075	3 041	3 190	3 353	3 430	3 492
50-99	1 356	1 414	1 469	1 537	1 570	1 635
Moyennes Entreprises	4 431	4 455	4 659	4 890	5 000	5 127
%	0,9%	0,9%	0,9%	0,9%	0,9%	0,9%
Total PME - PMI	476 001	501 921	518 343	540 348	566 660	595 510
%	99,7%	99,7%	99,7%	99,7%	99,7%	99,7%
100-199	947	938	962	972	969	978
>=200	712	749	773	809	814	833
Total	477 660	503 608	520 078	542 129	568 443	597 321

Source : INS (2012)

³² cf. INS (2012).

³³ cf. World Bank (2010)

La plupart des entreprises sont positionnées dans des activités maintenant classiques, plutôt en déclin à l'échelle du commerce international, tel que le textile, l'habillement, la métallurgie, etc. L'apport de ces branches à l'économie tunisienne est incontestable. Mais une mise à jour de ce positionnement aurait été nécessaire pour avoir les performances des pays comparables. Par exemple, pour les activités classiques, les rendements auraient pu être bien meilleurs.

De même, un certain nombre de nouvelles activités, dans les services, ciblant l'off shore, ne sont pas encore suffisamment pénétrées par les entreprises tunisiennes alors que des pays similaires sont déjà avancés dans ce domaine. D'ailleurs, l'off-shoring reste axé sur la partie basse de la chaîne de valeurs. Les opérations d'externalisation des entreprises étrangères demeurent globalement motivées par la faiblesse des coûts du facteur travail d'une main d'œuvre peu qualifiée. En fait, bien que le secteur off-shore ait été dynamique en termes de créations d'emplois (une moyenne de 77.000 nouveaux emplois entre 2006-2010), la qualité des emplois est faible, dont la plupart peu qualifiés.

Tableau 20 : Répertoire des entreprises par type d'activités

		Nord Est	Nord Ouest	Centre Est	Centre Ouest	Sud Est	Sud Ouest	Total
Industrie		35 652	3 796	22 357	3 953	4 472	2 194	72 424
Construction		12 208	2 247	6 227	1 808	1 757	1 101	25 348
Commerce, réparation automobile et d'articles domestiques	Commerce; réparation automobile	10 341	1 994	7 048	2 113	2 317	1 138	24 951
	Commerce de gros et Interm. du commerce	17 946	1 581	7 901	2 062	1 679	932	32 101
	Commerce de détail et réparation d'articles domestiques	95 123	21 063	44 845	18 622	15 864	11 093	206 610
	Total	123 410	24 638	59 794	22 797	19 860	13 163	263 662
Hôtels et Restaurants		14 268	2 511	5 857	1 716	2 109	1 142	27 603
Transports, Postes et Télécommunications		41 704	11 258	25 190	10 457	6 532	3 702	98 843
Activités Financières		1 043	36	272	33	67	23	1 474
Education, Santé et Action Sociale		9 856	951	5 210	955	1 253	770	18 995
Autres Activités		54 334	5 291	17 394	4 252	4 787	2 914	88 972
Total (%)		292 475 (48,9%)	50 728 (8,5%)	142 301 (23,8%)	45 971 (7,6%)	40 837 (6,9%)	25 009 (4,3%)	597 321 (100%)

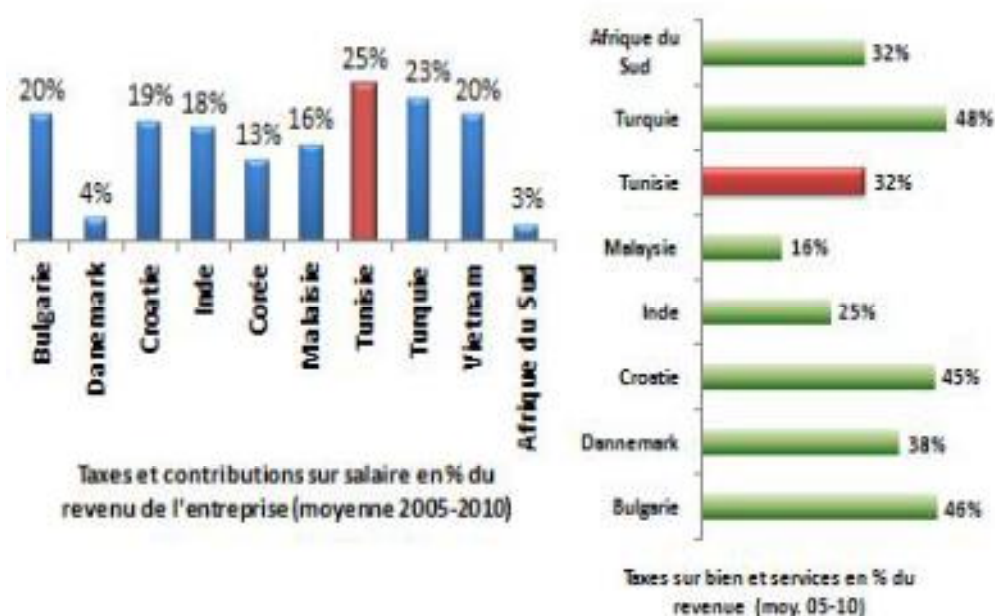
Source : INS (2012)

Pour ce qui est du déséquilibre régional, il suffit de citer quelques données sur l'implantation régionale des entreprises privées comparativement à la part de la population par région. Le centre ouest, où est partie la révolution, est la résidence de 13,3% de la population tunisienne. Il n'y a que 7,6% des entreprises privées, avec une part d'entreprises de taille moyenne et élevée moins importante que la moyenne nationale. La couverture par le tissu productif privé est aussi bien biaisée au détriment des autres régions de l'intérieur et du nord.

En ce qui concerne le système fiscal, l'examen des données sur des pays comparables ou plus développés montre qu'il souffre d'un défaut majeur. Il pénalise l'emploi, par le poids important des cotisations pour la couverture sociale. Il est d'autant plus pénalisant avec plus

de taxes sur l'emploi relativement à ceux sur les biens et services. Il y a également à signaler que bien que le taux de la pression fiscale soit relativement modéré, le taux d'impôt (consolidé) sur les revenus des entreprises est élevé. Cela reflète probablement l'existence de nombreuses exonérations et régimes spéciaux. Il faut aussi relever que le nombre de taxes en Tunisie est relativement élevé par rapport au modèle fiscal d'autres pays. Tout cela confirme que l'un des chantiers utiles à entamer est celui de la révision du modèle fiscal.

Figure 5 : Indicateurs de composition



Source: World Bank (2013)

Dans le même temps, le système fiscal actuel constitue un frein au soutien de l'innovation. Bien que les propositions d'amendements en cours sur le code des investissements s'orientent vers un nivellement progressif des secteurs off-shore et on-shore en matière d'avantages fiscaux et financiers, la recherche de l'harmonisation dans le traitement fiscal ne consacre pas encore des avantages spécifiques supplémentaires aux secteurs innovants.

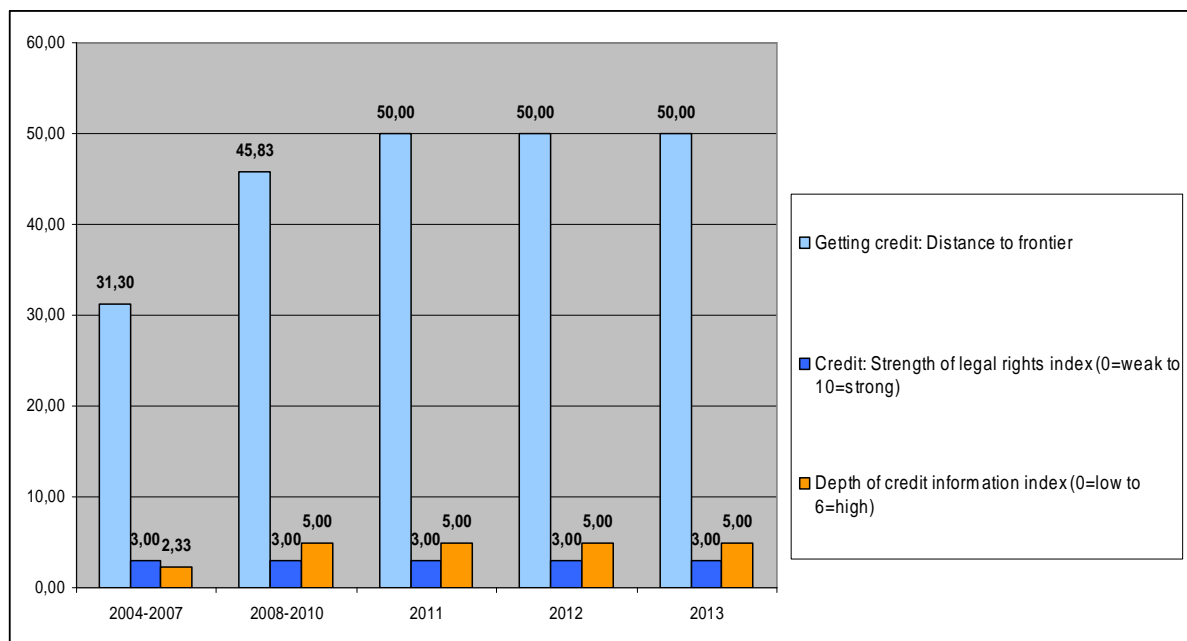
5.3.4. Accès aux sources de financement

Les difficultés d'accès aux sources de financement figurent comme l'un des obstacles majeurs du climat des affaires et des investissements. Selon le dernier rapport doing business, le positionnement à partir des rangs intermédiaires par composantes de réformes facilitant la pratique des affaires permet de relever plusieurs domaines qui sont devenus problématiques

en Tunisie durant la période de transition, et en particulier l'obtention des prêts. Cette entrave majeure explique la stagnation sinon la baisse du taux d'investissement.

C'est ainsi que dans le cadre de l'environnement global des affaires, la Tunisie n'est classée qu'au rang (109) dans l'indice d'obtention du crédit dans une échelle de (1) (meilleure performance) à (189) (plus mauvaise performance). En particulier, en matière de perception de la qualité des services bancaires, l'environnement légal du crédit bancaire en Tunisie est faiblement noté, dans une échelle de 1 (minimum) à 5 (maximum), notamment en matière de mécanismes de prise de garantie (2) et d'enregistrement d'actifs circulants (1). Il en est de même de l'indice de fiabilité des droits légaux (3 dans une échelle de 0-10) et de la faible couverture des emprunteurs par des registres publics (28,8%).

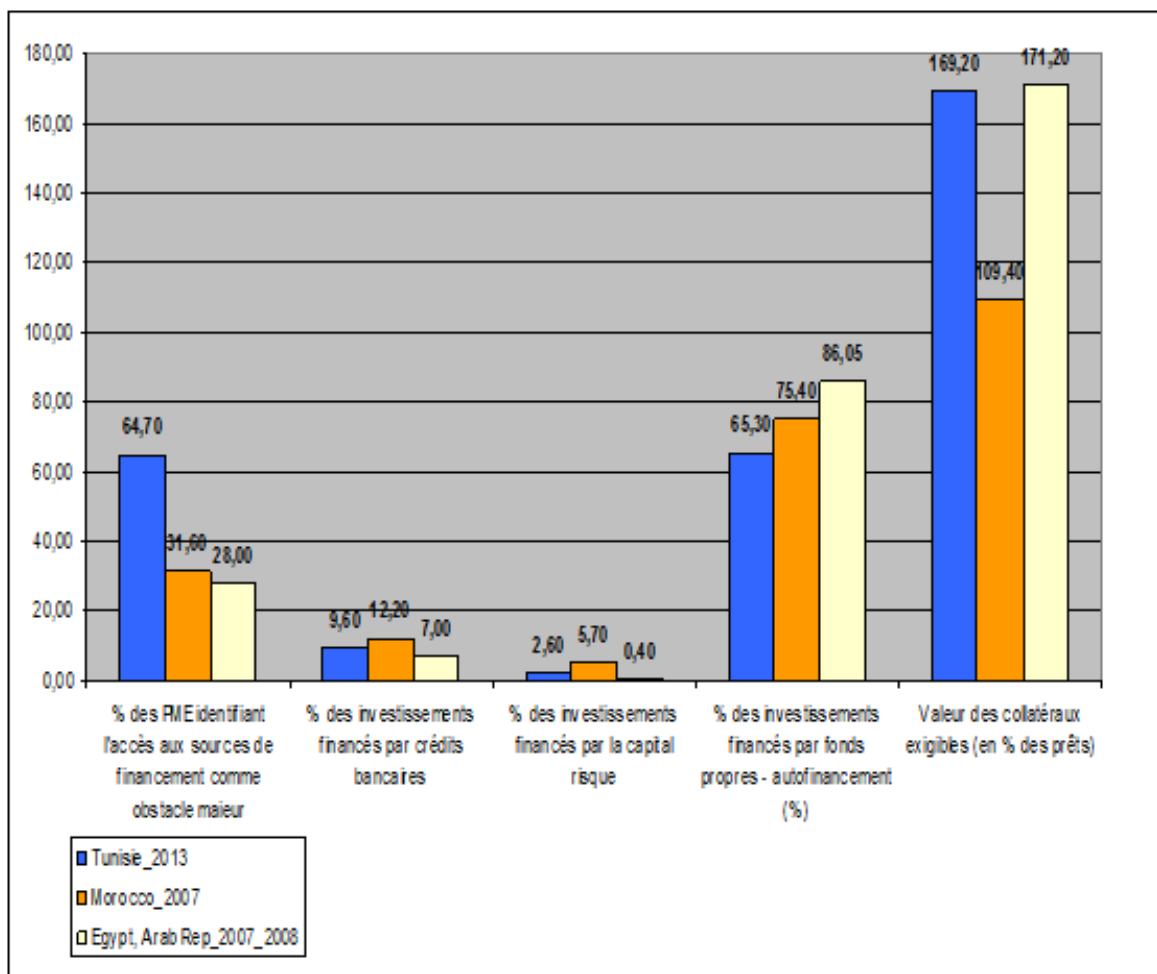
Graphique 10 : Principaux indicateurs de perception de la qualité des services bancaires



Source: Mouley, S (2013, 2014)

Le graphique qui suit donne le positionnement de la Tunisie par rapport à un benchmark raisonné de comparateurs régionaux déduit à partir des enquêtes d'entreprises de la Banque Mondiale, qu'il s'agisse de la proportion des PME identifiant l'accès aux sources de financement comme obstacles majeurs, des modalités de financement des investissements ou de la valeur des collatéraux exigibles en pourcentage des prêts accordés.

Graphique 11 : Positionnement comparé des obstacles majeurs des PME - PMI



Source: Mouley, S (2013, 2014)

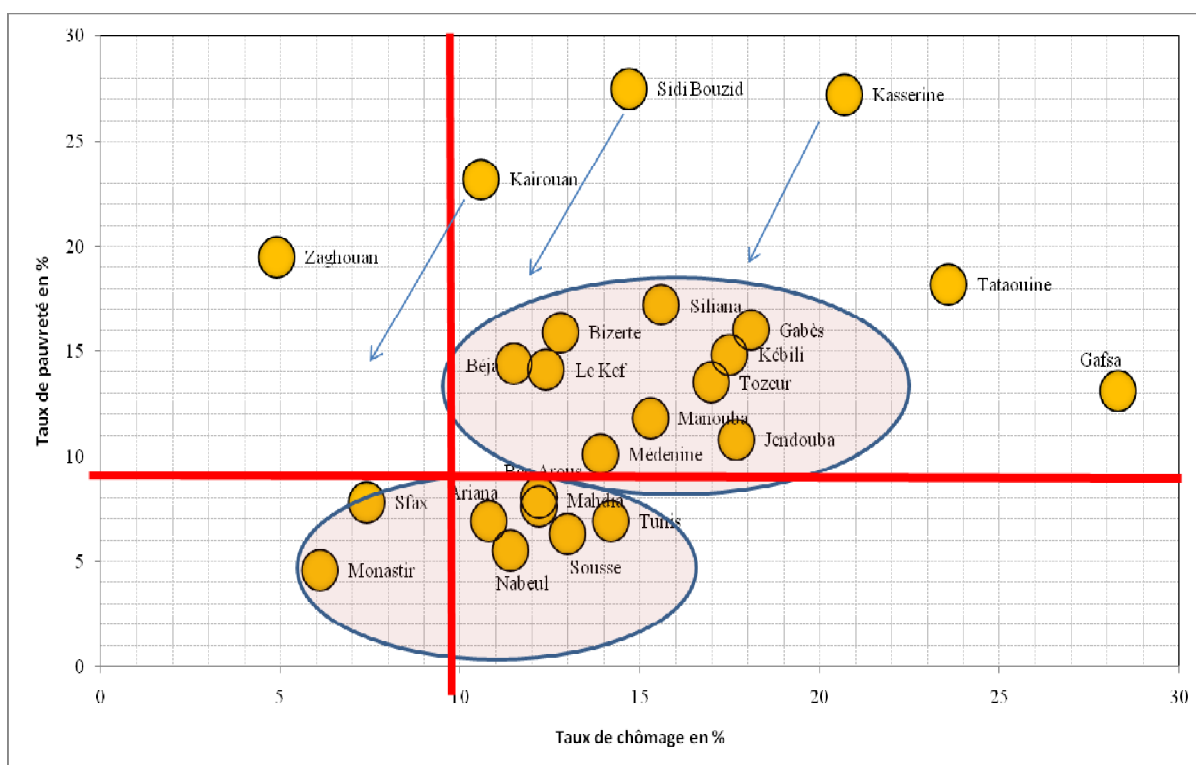
5.3.5. Disparités régionales

Les données relatives à l'emploi font état d'une poursuite de la hausse du taux de chômage des diplômés de l'enseignement supérieur pour s'établir en 2013 à 33,5%. Ce chômage, qui tend à être structurel, résulte d'une inadéquation à la fois quantitative (entre les formations supérieures et les besoins du secteur privé) et qualitative (les diplômés n'ayant pas les compétences requises pour intégrer le marché du travail). Au niveau du taux de chômage global, on relève néanmoins un léger repli en 2013 avec 16,5% de la population active contre 17,6% en 2012, mais toujours en aggravation par rapport à la situation de référence (13% en 2010). Cette légère détente cache cependant d'importantes disparités régionales (28,6% au centre-ouest, 26,9% au sud-ouest, 24,8% au sud-est et 11,1% au centre-est).

Par ailleurs, dans le cadre de la revue complète de sa méthodologie, l'Institut National de la Statistique (INS) a introduit en 2012 de nouvelles normes de calcul des seuils de pauvreté. Le seuil est fixé à 1277 dinars par an et par individu dans les grandes villes contre 820 dinars par an et par individu dans les zones rurales. En revanche, le seuil de pauvreté extrême est fixé à 757 dinars par an et par individu dans les grandes villes contre 571 dinars par an et par individu dans les zones rurales. D'après cette méthodologie, la moyenne nationale du taux de pauvreté demeure estimée, selon le ministère des affaires sociales, à 24.7% actuellement (15,2% dans les régions du littoral) contre 15,5% globalement en 2010.

Globalement, au sens de l'indice de Gini, les inégalités interrégionales demeurent élevées. L'augmentation de la polarisation confirme que les sentiments d'identification et d'aliénation des citoyens des gouvernorats défavorisés se sont accentués au cours de la période récente.

Graphique 12: Disparités régionales



Source: Institut de la Méditerranée ó Tunisie (2014)

Bibliographie

- Aghion, P. G. C. et E. Cohen (2014). "Changer de modèle", Editions Odile Jacob.
- Altenburg, T. (2011): "*Industrial policies in developing countries. Overview and lessons from seven country cases*". DIE Discussion Paper 4.
- Artus, P., García-Peñalosa, C. et P. Mohnen (2014), Redresser la croissance potentielle de la France, Note N°16, Conseil d'Analyses Economiques, Septembre.
- BAD (2014), Tunisie: Document de stratégie pays 2013-2015.
- Banque Mondiale (2002). "La qualité de la croissance", Editions DeBoeck Université
- Barreau, B. G. Ducos.(2014). "Quels indicateurs pour mesurer la qualité de la croissance", note d'analyse, septembre. www.strategie.gouv.fr
- Bolli, T., M. Zurlinden. (2012). "*Measurement of labour quality growth caused by unobservable characteristics*", Applied Economics, Vol. 44, Iss.18, pp2297-2308.
- Cabannes, P.Y., A. Montaut, P.A. Pionnier. (2013). "*Evaluer la productivité globale des facteurs: l'apport d'une mesure de la qualité du capital et du travail*", L'Economie Française, Insee.
- CRES (2011). "*Enquête sur la structure des salaires en Tunisie*", Centre de Recherches et d'Etudes sur la Sécurité Sociale, Rapport final, octobre.
- Doisy, S. (2002). "La croissance potentielle de l'économie française: une évaluation", Revue Economique, vol. 53, n°3, pp611-624.
- Eberhardt, M., F. Teal. (2007). «*Extent and Causes of Global Shifts in Manufacturing*». Centre for the Study of African Economies. Oxford University.
- ETF (2013). «*Analyse du système et des politiques d'enseignement et de formation professionnelle de la Tunisie*», MFPE, février.
- IMF (2014), Fourth review under the stand by arrangement, Country report N°14-277, Septembre.
- INS (2012), Répertoire National des Entreprises.
- Institut de la Méditerranée ó Tunisie (2014), Etude stratégique de reconstruction et de développement de l'économie tunisienne : programme de réformes économiques et

sociales et cadrage macroéconomique 2014-2019, Banque Centrale de Tunisie et Ministère des Finances et des Comptes publics (France).

Jorgenson D. W., Griliches Z., « *The Explanation of Productivity Change* », *Review of Economic Studies*, Vol. 34, n° 3, 1967.

Jorgenson, D. W. , M. S. Ho., K. J. Stiroh. (2005). " *Labor Input and the Returns to Education*", in: *Productivity, Vol.3: Information Technology and American Growth Resurgence*, S. 201-289. The MIT Press.

Lin. J.L. (2010). « *New Structural Economics : A Framework For Rethinking Development* ». Policy Research Working Paper WPS5197.

Mc Millan, M.S., D.Rodrik. (2011). "*Globalization, Structural change and Productivity Growth*", NBER Working Paper 17143, June.

Mouley, S (2013), Réformes et restructuration du système bancaire et financier en Tunisie : Quelle vision et quel plan stratégique prioritaire ? Etude stratégique, IACE - FMI - BEI - World Bank, Décembre.

Mouley, S (2014-a), Diagnostic synthétique (quick scan) du secteur financier en Tunisie : Etat des lieux, principaux défis et opportunités de réformes, in « *Vers un nouveau modèle de développement pour la Tunisie* », Ministère de l'économie et des finances, World Bank, BAD, UE, Juin (en Coll.)

Mouley, S (2014-b), Economie politique des réformes, croissance potentielle et performances macroéconomiques en Tunisie à l'horizon 2019, Miméo, Université de Tunis.

Ndulu, B.J et S.A. O'Connell (2007), *Challenges of african growth: Opportunities, constraints and strategic directions*, World Bank, Washington D.C.

Nehru Vikram, & Ashok Dhareshwar (1993). "A New Database on Physical Capital Stock: Sources, Methodology, and Results." *Revista de Analisis Economico*. Vol. 8. No 1 (Juin). pp. 37-59.

OCDE (2001). " *Measuring Productivity*", OECD Manual, Measurement of Aggregate and Industry-Level Productivity Growth.

OCDE (2009). "*Measuring Capital*" - OECD Manual, 2nd edition.

OCDE (2011). "*Gowing for Growth, Economic policy Reforms*".

- OCDE (2013). "How is life? Measuring well being".
- OCDE (2014). "Etudes économiques de l'OCDE: Corée", Rapport de Synthèse.
- OFS (2008). "*Mesure de la qualité du facteur de production travail*", Rapport de méthode, Office Fédéral de la Statistique, Neuchâtel, décembre.
- OIT (2011). "*Tunisie, un nouveau contrat social pour une croissance juste et équitable*", Etudes croissance et équité, Institut International d'Etudes Sociales.
- Rajhi, T. (2011). "*La croissance potentielle: mesure et analyse*", lettre n°1, Cercle des Economistes Tunisiens, septembre.
- Reiner, C.,C. Staritz. (2013). "*Private sector development and industrial policy: Why, how and for whom?*". In: ÖFSE (Hg.) Österreichische Entwicklungspolitik, Analysen Berichte Informationen mit dem Schwerpunktthema *Private Sector Development* *Ein neuer Businessplan für Entwicklung?*, Wien, 53-61.
- Rodrik, D. (2008): "*Industrial policy: Don't ask why, ask how*". In: Middle East Development Journal, Demo Issue, 1-29.
- Schwerdt, G. , J. Turunen (2006), "*Growth in Euro Area Labour Quality*", Working Paper Series 575, European Central Bank, January.
- Unido (2009). *Breaking In and Moving Up: New Industrial Challenges For The Bottom Billion And The Middle-Income Countries*. Industrial Development Report.
- World Bank (2004), Republic of Tunisia: Employment Strategy, report No.25456-TUN, May, Washington D.C.
- World Bank (2006), Rapport N°32948, Royaume du Maroc, Mémorandum économique pays, Promouvoir la croissance et l'emploi par la diversification productive et la compétitivité.
- World Bank (2010), Tunisie: Revue des politiques de développement : Vers une croissance tirée par l'innovation, Rapport N°50487 - TN, Janvier.
- World Bank (2013), World Development Indicators
- World Bank and the International Finance Corporation (2013, 2014), Doing Business in a More Transparent World,

World Bank Institute (2013), Worldwide Governance Indicators (WGI)

World Economic Forum (2013, 2014), Global Competitiveness Report.